

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 140 (2013)

Artikel: La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse) : la Tène, un site, un mythe 3 : tome 1 : texte
Autor: Lejars, Thierry / Alt, Kurt W. / Jud, Peter
Kapitel: Parure et costume
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parure et costume

S'il est un fait acquis et reconnu par tous les spécialistes du site éponyme, c'est bien la rareté des objets de parure (à l'exception des fibules). Cette singularité n'a pas échappé à l'attention de savants comme É. Desor et F. Keller qui trouvèrent là une argumentation supplémentaire à la thèse militaire. Dans ce contexte, les femmes n'avaient que faire comme le martèle plus tard P. Vouga⁵⁸². Il précise que « *les objets de parure et de toilette recueillis à La Tène, et consistant en fibules, bracelets, torques, épingles, pinces à épiler, rasoirs et ciseaux, peuvent tous être attribués à des hommes, puisque les parures exclusivement féminines – tels la chaîne-ceinture, le bracelet de verre et le torque de bronze – font défaut* ».

De fait, mis à part les fibules qui relèvent autant des accessoires du costume, la parure s'avère particulièrement rare confrontée aux autres catégories d'objets. Dans ce contexte, au vu des comptages effectués par P. Vouga, la série recueillie par le Colonel Schwab paraît plutôt bien fournie (fig. 158). Cette toute relative abondance conduit à s'interroger sur la signification de ces objets plutôt inhabituels dans ce contexte précis. Si torques et bracelets sont fragmentaires, les parties conservées sont suffisamment caractéristiques pour être identifiées et datées.

Les fibules

La fibule est assurément l'objet de parure le plus fréquent à La Tène (fig. 174). Cet accessoire du costume, qui revêt encore aujourd'hui une place à part dans l'étude de la culture matérielle des Celtes du Second âge du Fer,

catégories	matériaux			total La Tène (Vouga 1923)
		complet	fragment	
bracelets	bronze	1	1	9 (dont 3 en fer)
	céramique	1	–	
perles	verre	–	2	–
	lignite	1	–	1
	os	2	–	2
	plomb	–	1	–
	verre	7	–	9
torques	ambre	–	–	4
	fer	–	2	3 (dont 1 en or)
ceintures	fer	–	1	–
fibules	fer	71	10	392 (dont 7 en bronze)

Fig. 158 : La parure et les éléments du costume répertoriés à Bienne, et les chiffres établis par P. Vouga en 1923 pour l'ensemble du site.

est considéré depuis les débuts de l'archéologie celtique comme un des principaux fossiles directeurs en matière de chronologie. P. Vouga n'a pas manqué de souligner en son temps l'importance de cet élément pour la datation du site. Il note qu'à l'exception de huit exemplaires de types archaïques et de trois caractéristiques de La Tène III, « *toutes les fibules de La Tène appartiennent au type de La Tène II* »⁵⁸³. Compte tenu du nombre total d'individus, près de 400, on conviendra de l'homogénéité du lot.

La collection Schwab comprend pour sa part 71 fibules et 10 fragments (parties de pieds ou d'ardillons, 7061 D à J, 7116, 7173 et 7174). P. Vouga en comptabilisait quant à lui une centaine, on est donc loin du compte et il faut admettre soit qu'il se trompe, soit qu'il s'en est perdu depuis les années 20 (un tel chiffre avait déjà été avancé par F. Keller qui dénombrait plus d'une centaine d'exemplaires⁵⁸⁴). Les exemplaires conservés à Bienne relèvent sans exception de la tradition des fibules de schéma La Tène II.

67 fibules sont archéologiquement complètes. Les déformations sont minimales et touchent principalement l'ardillon et le ressort (3238 et 3283). Les réparations sont peu nombreuses et concernent presque toujours le ressort. Dans six cas, la corde brisée a été supprimée et remplacée par une tige passée à travers les spires (3230, 3242, 3253, 3259, 3270, 3281). Le bris du ressort de 3268 est moderne. L'adjonction d'un axe pour renforcer le ressort est relativement rare en dehors des réparations signalées précédemment (3258, 3289). Enfin, il convient de signaler un exemple de réparation rare. L'ardillon de la fibule 3269 brisé à l'amorce du ressort a été remplacé par une tige creuse enfilée sur la partie conservée de l'ardillon. Une tige plane, repliée et enroulée sur la corde du ressort, prolonge également le manchon. Ce bricolage complexe visait tout à la fois à maintenir le lien entre les deux parties et à conserver l'élasticité du ressort.

Les fibules sont toutes en fer et forgées à partir d'un fil unique. Il arrive cependant que la perle du pied soit réalisée séparément et rapportée sur la tige (3259, 3260, 3277 et 7173). Le bronze n'apparaît qu'une fois mais comme élément décoratif (3222, la perle du pied et celle fixant le pied sur l'arc ; il s'agit donc bien d'une fibule

582 Vouga 1923 : 63.

583 *Ibid.* : 64.

584 Keller 1866 : 3001 et *Id.* 1866b : 255.

en fer). L'émail est aussi parfois utilisé comme ornement (sur la perle de 3280). Les éléments constitutifs de la fibule sont l'arc, le pied (constitué du porte-ardillon et de son appendice terminal qui vient se refermer sur l'arc au moyen d'une griffe ou d'une bague), le ressort avec sa corde externe et l'ardillon qui vient se loger dans le porte-ardillon. La technique et le schéma sont toujours les mêmes, seules varient les dimensions et la forme (taille du ressort et nombre de spires, forme de l'arc et du pied, présence ou non d'éléments décoratifs).

La confrontation des longueurs montre une large distribution entre 37 et 130 mm (du simple au triple) avec une concentration maximale entre 75 et 95 mm (fig. 159). Le ressort varie de manière semblable tant en ce qui concerne les longueurs (entre 10 et 70 mm) que le nombre de spires (de 2 à 27). Pour le nombre de spires on note cependant une plus grande fréquence entre 4 et 12 avec une dominante des exemplaires à six et huit spires

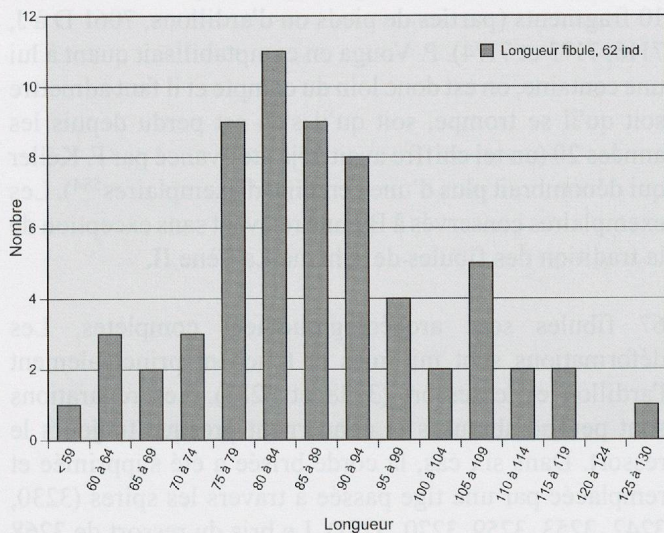


Fig. 159 : Histogramme des longueurs de fibules.

(fig. 160). Ces deux graphiques présentent une distribution normale qui traduit d'une certaine manière l'homogénéité du corpus. Ces premières indications laissent toutefois apparaître des distinctions de modules liés à la taille : petit (inférieur à 70 mm) moyen (entre 70 et 100 mm) et grand (de 100 à 130 mm). Le module intermédiaire est de loin le mieux représenté.

De manière générale, les fibules de la collection Schwab peuvent être assimilées aux groupes 13, 14, 15 et 23 définis par R. Gebhard pour le site de Manching⁵⁸⁵ (fig. 161) :

- Le groupe 13 comprend les fibules en fer avec arc rectangulaire haut et les variantes suivantes : à gros ressort et pied orné, à ressort large et pied orné, et à ressort large.

585 Gebhard 1991.

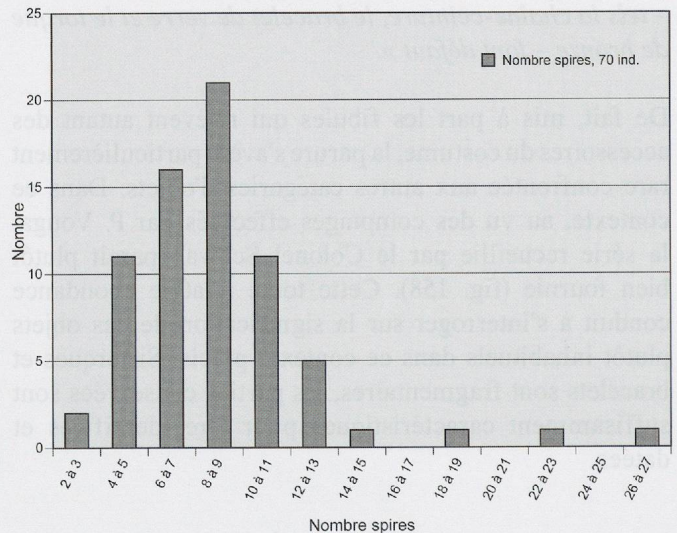


Fig. 160 : Histogramme du nombre de spires des fibules.

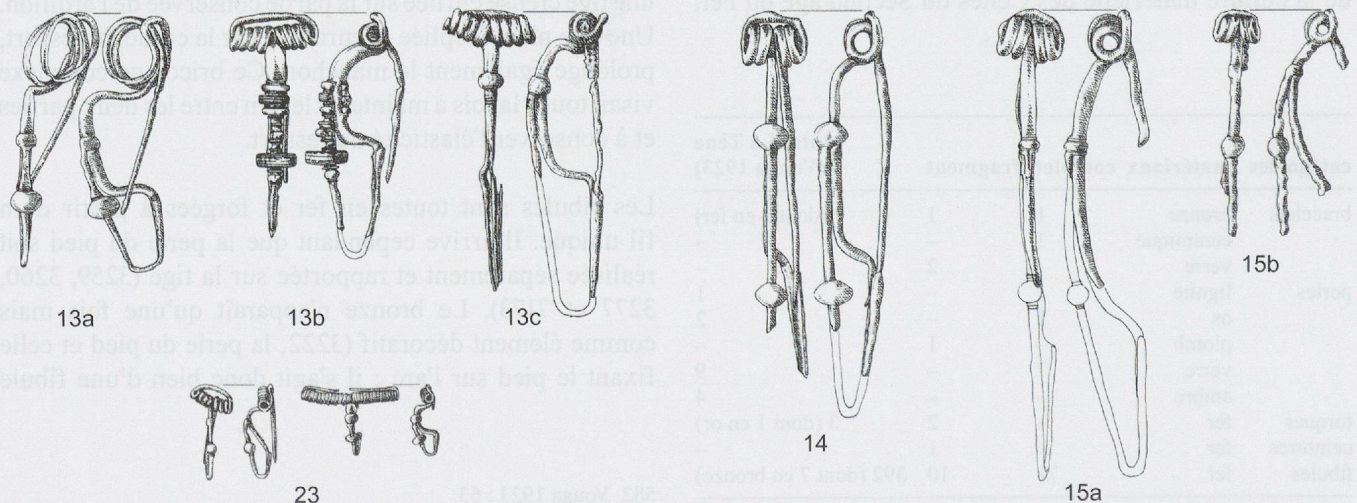


Fig. 161 : Principaux types de fibules de Manching (groupes 13, 14, 14 et 23) documentées à La Tène (collection Schwab), d'après Gebhard 1991.

- Le groupe 14 comprend les grandes fibules en fer de schéma La Tène II avec arc rectangulaire long, pied orné et ressort à quatre spires avec corde externe.
- Le groupe 15 comprend les grandes fibules en fer avec arc cintré étiré ou arrondi, et ressort à quatre spires avec corde externe.
- Le groupe 23 comprend les petites fibules en fer de schéma LT II avec arc cintré ou rectangulaire, et ressort large.

Cette importante série de près d'un millier d'objets a permis d'individualiser près de 34 groupes (dont 12 pour les seuls exemplaires en bronze) répartis sur une période longue de près de trois siècles. Ce large éventail de formes, dont les plus anciennes remontent à la fin de La Tène B2, couvre l'ensemble de La Tène moyenne et finale. Les recoupements entre les deux séries sont donc partiels et ne rendent qu'imparfaitement compte de la réalité et de l'originalité de l'ensemble éponyme. À cela s'ajoute le fait qu'à Manching, comme sur la plupart des sites d'habitat, les fibules sont souvent mal conservées et incomplètes, ce qui ne facilite pas toujours le travail de comparaison. Les datations proposées pour les quatre types concernés couvrent l'ensemble de La Tène C1.

En Suisse, les études de B. Stähli et Peter J. Suter apportent un éclairage supplémentaire sur cette période dans la mesure où elles s'appuient, pour une large part, sur le matériel funéraire de La Tène moyenne provenant de la région bernoise⁵⁸⁶. Dans la première, la distribution du mobilier de La Tène moyenne obéit à la partition classique entre C1 et C2. Dans la seconde, P. Suter introduit un niveau de précision supplémentaire en se fondant principalement sur l'examen des fibules. Il distingue ainsi à l'intérieur du C1 deux phases, « *frühmittel* » et « *spät* », mais conserve le C2 sans modification supplémentaire. Dans ces travaux, les séries en bronze sont omniprésentes tandis que la place impartie aux exemplaires en fer est plus modeste. La corrosion et la fragmentation plus importante de ces dernières contribuent bien évidemment à sous-estimer l'importance des séries en fer.

Plus récemment, Caroline Briner a consacré aux fibules de La Tène conservées à Neuchâtel un mémoire universitaire. Cette recherche menée au sein de l'Institut de Préhistoire de Neuchâtel a été présentée lors d'un colloque en 2005 ; les actes publiés en 2007 en donnent un premier aperçu⁵⁸⁷. Les 228 fibules qui composent ce lot ont été divisées en 29 types, six pour La Tène ancienne, treize pour La Tène moyenne et dix pour La Tène finale. Le classement fait référence aux typologies traditionnelles établies pour d'autres sites comme Manching. Le lot attribué à La Tène moyenne est le plus important. Il correspond aux groupes 1, 3 (exemplaires en bronze), 13, 14 et 16 à 23 (exemplaires en fer) de Manching, le groupe 13 étant de loin le plus important. La chronologie adoptée ne diffère guère des datations usuelles. C. Briner penche enfin pour une fréquentation continue du site depuis le Hallstatt

final jusqu'à l'époque sévérienne (vers 200 ap. J.-C.) avec un premier pic à La Tène C1 et un second de moindre importance à La Tène D1a. Notons de suite que ce constat ne s'accorde guère avec le bilan dressé par P. Vouga qui dénombrerait quant à lui seulement 175 fibules avec une très forte dominante des exemplaires de schéma La Tène II⁵⁸⁸. Il conviendrait donc de connaître l'origine de la cinquantaine de fibules supplémentaires et les raisons qui auront conduit P. Vouga à les écarter ou à n'en pas tenir compte. Enfin, C. Briner indique que sur les 228 fibules inventoriées 25 seulement sont encore en bon état, les autres présentent quant à elles des lacunes ou des torsions plus ou moins importantes⁵⁸⁹.

Avant d'engager une confrontation entre la série de Bienne et les ensembles de référence cités, il convient de revenir aux objets eux-mêmes, d'en définir les caractéristiques et de reconnaître les principales formes. Ici, la nature du matériau n'a aucune incidence dans la mesure où les fibules sont toutes en fer ; l'emploi du bronze et de l'émail rouge, purement décoratif, se limite à une unique occurrence pour chacun. La technique n'est guère plus pertinente puisque les fibules, forgées à partir d'un fil unique, sont toutes conçues suivant le même principe. Seules les perles volumineuses sont parfois rapportées. L'axe passé dans les spires du ressort n'a pas davantage d'incidence, et cela d'autant qu'il s'agit dans la plupart des cas d'un ajout *a posteriori*, comme élément de renfort ou de réparation. Conformément à la tradition des fibules laténiennes le ressort est bilatéral (fig. 162). La corde toujours externe est désignée par la lettre E (les variantes avec corde

586 Stähli 1977 ; Suter 1984.

587 Briner 2007.

588 Vouga 1923 : 29-30 (pour le seul Musée de Neuchâtel).

589 Le mobilier mis au jour par W. Wavre et P. Vouga était loin d'être toujours en parfait état. Une photographie insérée dans le journal de fouille montre clairement l'état d'altération et lacunaire de nombreuses fibules ; Reginelli Servais 2007 : 89.

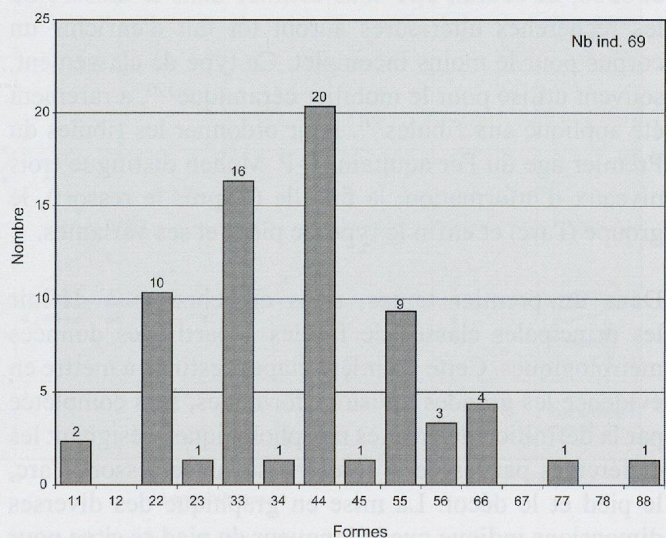


Fig. 162 : Histogramme des ressorts de fibules.

interne simple ou à enroulement autour de l'arc ne sont pas attestées ici). Elle est suivie de deux chiffres indiquant le nombre de spires. Le nombre total de spires est pair dans la majorité des cas (65 sur 71).

Ce qui change, c'est la forme de l'arc, la taille et la longueur du ressort, le décor et les rapports de longueurs entre les diverses parties : longueur totale, longueur du pied, hauteur, longueur et diamètre du ressort (fig. 163). Aux longueurs réelles qui, inévitablement, auraient conduit à établir une distinction en fonction de la taille, reléguant ainsi les caractéristiques morphologiques au second plan, il a paru plus judicieux de rapporter les objets à des calculs de proportions afin de faciliter la comparaison des pièces entre elles. Une classification classique fondée sur des critères géométriques serait tout à fait opérante. C'est à ce principe qu'obéit l'inventaire ordonné réalisé par W. Bourquin dans les années 1960. Cependant, pour disposer d'une typologie qui permette une attribution systématique reproductible, il est nécessaire de la fonder sur des critères intrinsèques exclusifs, aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Le fait que la série de Bienne, pour imposante qu'elle soit, ne représente qu'un cinquième de l'ensemble des fibules répertoriées par P. Vouga, nous conduit à proposer un mode de classement aussi ouvert que possible afin d'intégrer des données supplémentaires. Ce choix s'impose d'autant plus que ces fibules réparties entre les diverses collections relèvent majoritairement de formes semblables. La typologie proposée ici, de type arborescent, est susceptible d'évolution et d'aménagements. Elle doit également permettre de prendre en compte des formes isolées, ce qu'un simple classement induit n'aurait probablement pas permis de faire. On en veut pour preuve la fibule 3280 qui constitue ici un *unicum*, mais qu'un parallèle de la collection du Musée d'Archéologie nationale, à Saint-Germain-en-Laye, conduit à envisager comme une variante parmi d'autres. Si la réalité des formes typologiques est validée par le nombre de ses représentants, la rareté de certaines variantes, documentées parfois par un unique exemplaire comme par exemples 3222, 3272 et 3280, ne saurait être sous-estimée dans la mesure où les recherches ultérieures auront tôt fait d'enrichir un corpus pour le moins incomplet. Ce type de classement, souvent utilisé pour le mobilier céramique⁵⁹⁰, a rarement été appliqué aux fibules⁵⁹¹. Pour ordonner les fibules du Premier âge du Fer aquitain, J.-P. Mohen distingue trois niveaux d'information, la famille (d'après le ressort), le groupe (l'arc) et enfin le type (le pied) et ses variantes.

Dans un premier temps, nous chercherons à définir les principales classes de fibules à partir des données métrologiques. Cette première étape, destinée à mettre en évidence les grandes divisions formelles, sera complétée par la définition de critères morphologiques désignant les différentes parties de la fibule, à savoir le ressort, l'arc, le pied et le décor. La mise en graphique des diverses dimensions indique que la longueur du pied se situe pour la très grande majorité des pièces entre 0,3 et 0,45 de la

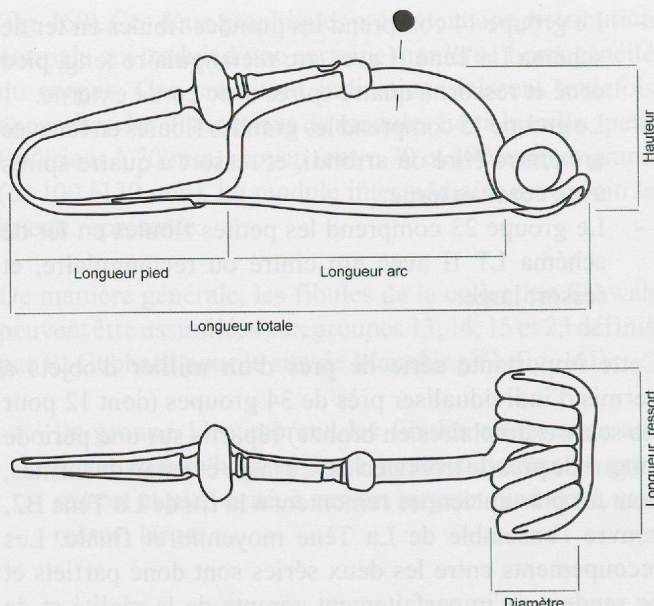


Fig. 163 : La fibule. Nomenclature et mesures.

longueur totale. Le pied surpasse en longueur l'arc dans cinq cas seulement (3222, 3244, 3273, 3275 et 3280). On ne compte en revanche qu'un exemplaire caractérisé par un pied court, inférieur au tiers de la longueur de l'arc (3272). L'histogramme L arc/L pied (fig. 164) indique une distribution homogène avec un pic situé entre 1,1 et 1,4 (39 fibules, soit 60 % de l'effectif total). Un second pic, illustré par cinq exemplaires seulement, est perceptible entre 1,6 et 1,9 (tendance à un raccourcissement du pied). Il importera de vérifier ultérieurement la validité d'une telle distinction. En attendant, nous nous en tiendrons à une distinction simple entre exemplaires à pied court ($< 1/3$ longueur de l'arc) à pied moyen (entre 0,8 et 2) et à pied long ($> 0,8$).

La hauteur est un indicateur plus difficile à apprécier. La longueur du ressort constitue en revanche un critère de première importance en raison de la multiplication des spires. Cette tendance à l'hypertrophie obéit davantage à des impératifs esthétiques que techniques ou fonctionnels, même si l'étirement du ressort confère à la fibule une meilleure assise et, de surcroît, une meilleure lisibilité dans la mesure où elle se présente vue de dessus. Si dans la majeure partie des cas la longueur du ressort est inférieure à la moitié de la longueur totale, voire au quart, on observe pour quelques exemplaires une tendance s'approchant d'un coefficient égal à 1 (3254 et 3291). Cette importance du ressort est confirmée par la prise en compte du diamètre des spires. On passe d'un rapport de 0,8 (ressort long et étroit) à 0,2 (ressort court et large) avec une concentration plus

590 Signalons à titre d'exemple l'ouvrage de Pascal Ruby sur le matériel de la nécropole villanovienne de l'âge du Fer de Sala Consalina ; Ruby 1995 : 48-98, où l'auteur introduit l'étude du matériel céramique par un long préambule méthodologique.

591 Par exemple Mohen 1980 : 68-76.

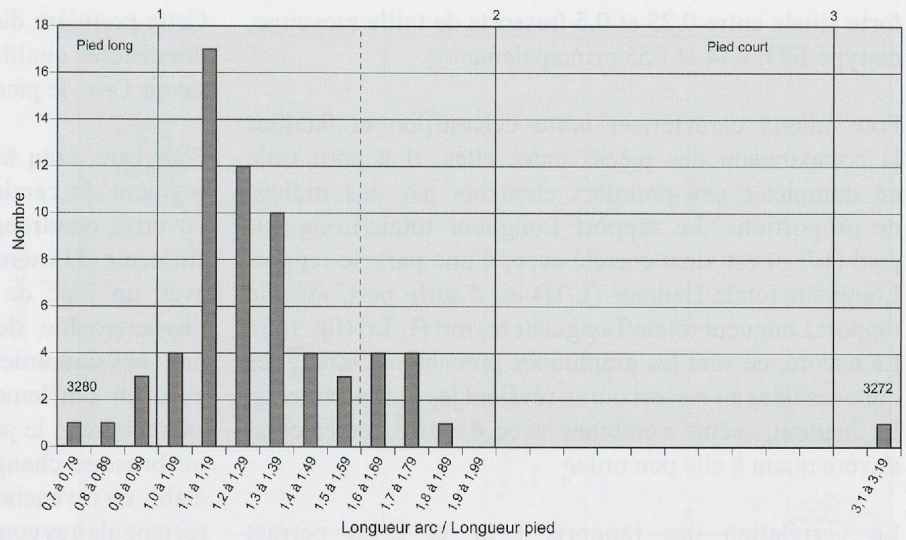


Fig. 164 : Histogramme de la distribution des rapports longueur arc/longueur pied des fibules.

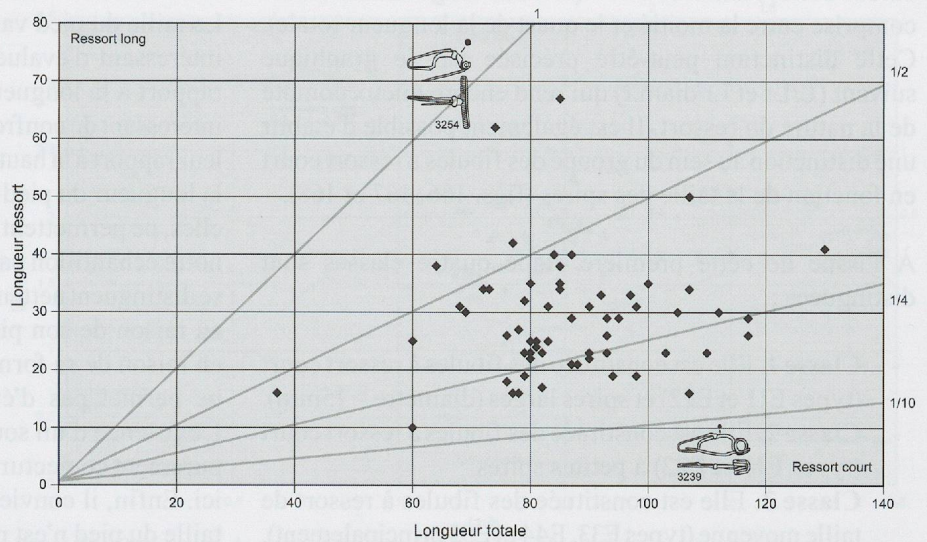


Fig. 165 : Diagramme de corrélation longueur totale/longueur ressort des fibules.

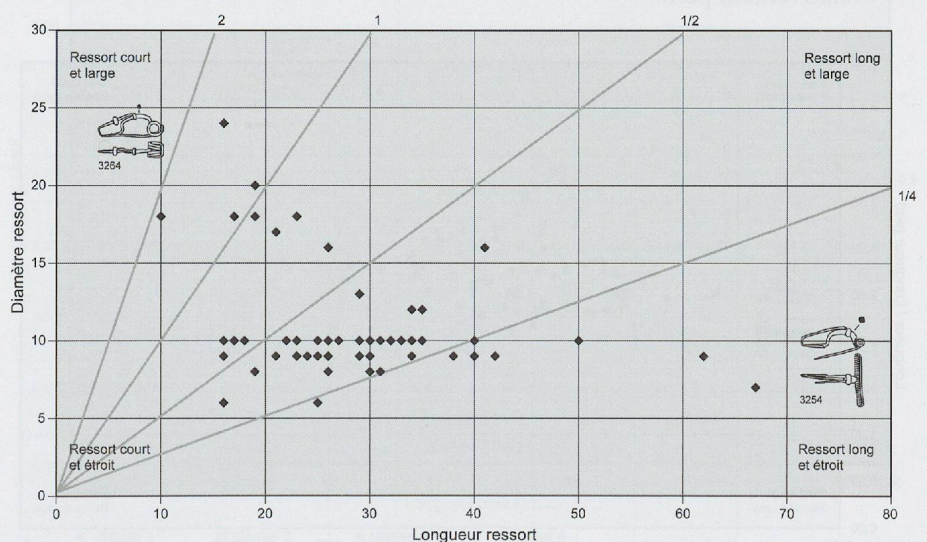


Fig. 166 : Diagramme de corrélation longueur/diamètre des ressorts de fibules.

forte située entre 0,25 et 0,5 (ressorts de taille moyenne, de type E33, E44 et E55 principalement).

Pour mieux caractériser notre échantillon et faciliter la comparaison des pièces entre elles, il a paru utile de compléter ces premiers éléments par des indices de proportions. Le rapport Longueur totale/Longueur pied (L/Lp) est ainsi corrélé avec, d'une part, le rapport Longueur totale/Hauteur (L/H) et, d'autre part, avec le rapport Longueur totale/Longueur ressort (L/Lr) (fig. 165). Là encore, ce sont les graphiques prenant en compte les données liées au ressort qui se révèlent les plus pertinents. La hauteur, même combinée avec d'autres indicateurs, s'avère quant à elle peu utile.

La corrélation des rapports L/Lr et L/Lp permet d'individualiser trois groupes principaux même si les limites paraissent plus fluides que réellement marquées. L'axe des abscisses (L/Lr) permet de situer les césures autour des coefficients 2 et 4 (soit une longueur de ressort comprise entre la moitié et le quart de la longueur totale). Cette distinction peut-être précisée par le graphique suivant (L/Lr et Lr/diam.r) qui rend encore mieux compte de la nature du ressort. Il est également possible d'établir une distinction au sein du groupe des fibules à ressort court en fonction de la taille des spires (figs. 166, 167 et 168).

À l'issue de cette première étape quatre classes sont distinguées :

- **Classe 1.** Elle est constituée des fibules à ressort court (types E11 et E22) et spires larges (diamètre > 15mm).
- **Classe 2.** Elle est constituée des fibules à ressort court (types E11 et E22) à petites spires.
- **Classe 3.** Elle est constituée des fibules à ressort de taille moyenne (types E33, E44 et E55 principalement). Les spires sont de taille moyenne.
- **Classe 4.** Elle est constituée des fibules à long ressort (types supérieurs à E66). Le diamètre des spires est relativement petit.

Cette première distinction très générale est précisée par des critères qualitatifs liés à la morphologie des objets, à savoir l'arc, le pied et le décor.

Pour l'arc, cinq formes sont distinguées : arrondi ou en segment de cercle (quatre exemplaires fermés et deux ouverts), quadrangulaire simple avec un jonc de section filiforme (53 exemplaires), quadrangulaire dissymétrique avec un jonc de section uniforme (six exemplaires ; l'hypertrophie de la partie arrière confère à l'objet une physionomie sub-triangulaire), et quadrangulaire avec un renflement marqué du jonc sur l'arrière (six exemplaires ; le passage de l'arc au ressort se traduit par un brusque changement de section). Nous n'avons pas établi en revanche de distinction pour les arcs nettement rectangulaires comme 3286. De même l'indice d'ouverture et de fermeture des arcs, en particulier quadrangulaires, n'a pas été retenu comme élément discriminant afin d'éviter une multiplication excessive des critères.

La taille du pied varie d'un objet à l'autre. Il donc semblé intéressant d'évaluer l'importance de cette variation par rapport à la longueur de l'arc (fig. 169). Il a aussi semblé intéressant de confronter la longueur du pied et de l'arc dans leur rapport à la hauteur. Les variations de proportions entre la longueur du pied et celle de l'arc, si importantes soient-elles, ne permettent pas d'établir de distinctions nettes tant notre échantillon paraît homogène. Aux extrémités, seules se distinguent nettement les fibules 3272 et 3280, la première en raison de son pied particulièrement court, la seconde en raison de sa forme allongée. Pour le reste notre corpus ne permet pas d'établir d'autres subdivisions internes. L'existence d'un sous-groupe compris entre 1,6 et 2 reste purement conjectural, aussi n'en a-t-il pas été tenu compte ici. Enfin, il convient de remarquer que la variation de la taille du pied n'est pas liée à celle du ressort. Pour le pied, on retiendra l'existence d'un groupe court (inférieur à la moitié de la longueur de l'arc), un groupe moyen (entre 0,8 et 2 ; pied égal ou légèrement inférieur à la longueur

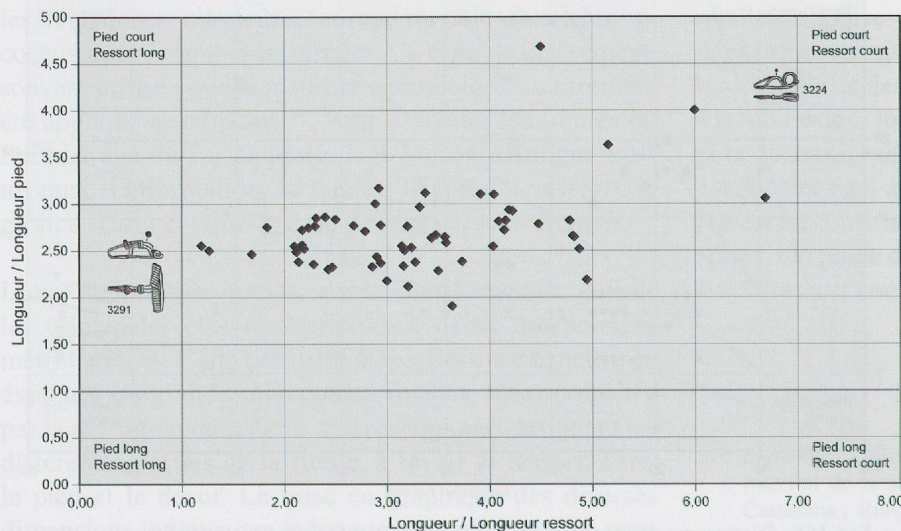


Fig. 167 : Diagramme de corrélation entre l'indice L/Lressort et l'indice L/Lpied des fibules.

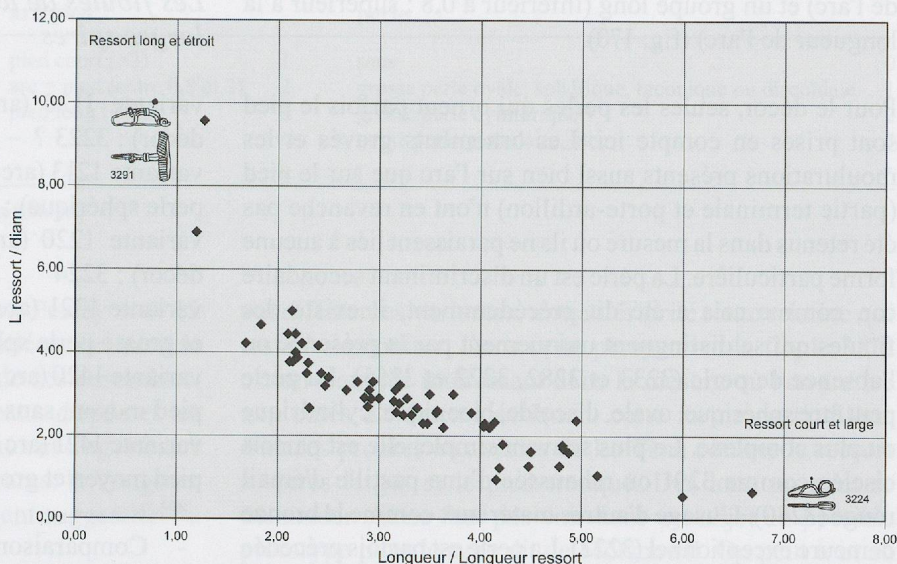


Fig. 168 : Diagramme de corrélation entre l'indice L/Lressort et l'indice Lressort/diamètre des fibules.

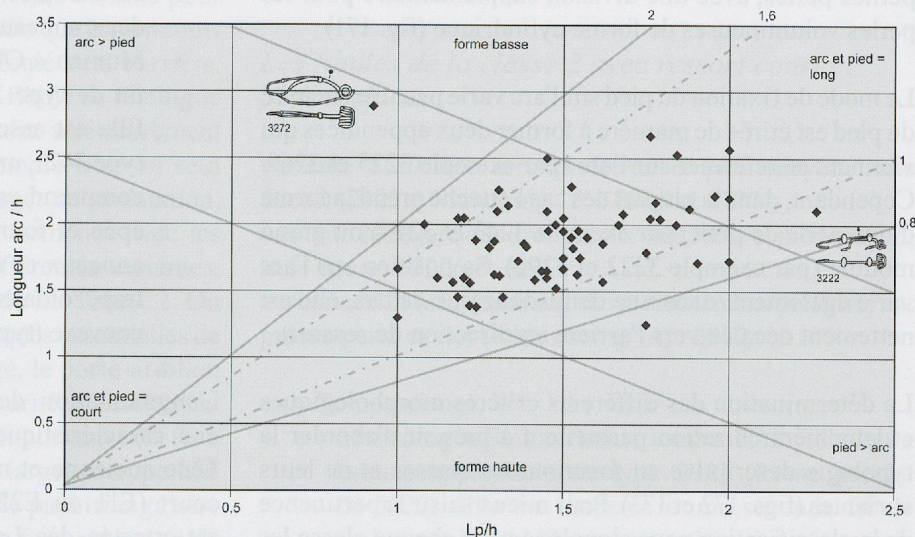


Fig. 169 : Diagramme de corrélation entre l'indice Lpied/hauteur et l'indice Larc/hauteur des fibules.

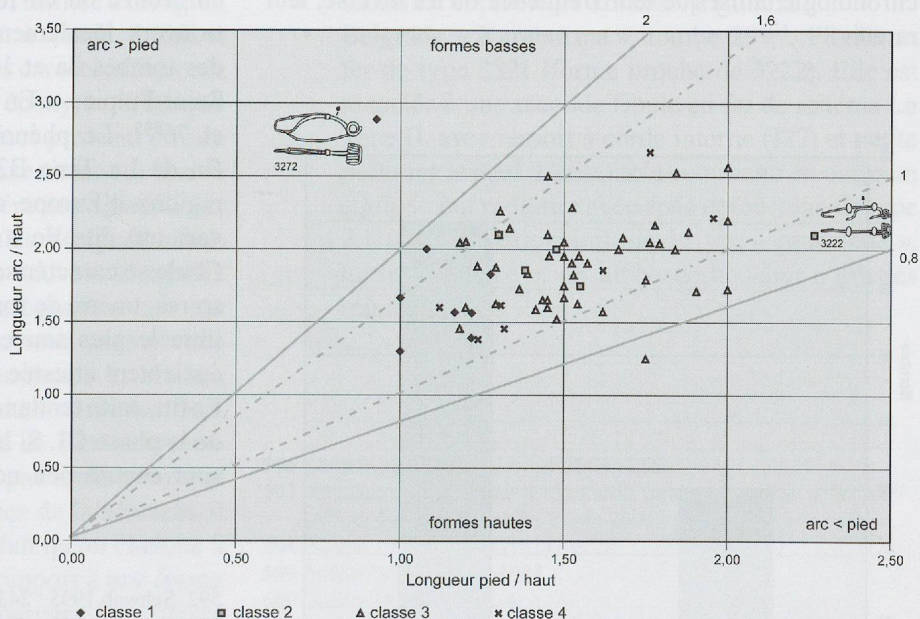


Fig. 170 : Diagramme de corrélation entre, d'une part, l'indice Lpied/hauteur et l'indice Larc/hauteur, et d'autre part, les types de ressorts, des fibules.

de l'arc) et un groupe long (inférieur à 0,8 ; supérieur à la longueur de l'arc) (fig. 170).

Pour le décor, seules les perles qui ornent parfois le pied sont prises en compte ici. Les ornements gravés et les moulurations présents aussi bien sur l'arc que sur le pied (partie terminale et porte-ardillon) n'ont en revanche pas été retenus dans la mesure où ils ne paraissent liés à aucune forme particulière. La perle est un discriminant secondaire car, comme cela a été dit précédemment, il existe des fibules qui se distinguent uniquement par la présence ou l'absence de perle (3233 et 3282, 3222 et 3255). La perle peut être sphérique, ovale, discoïde, biconique, cylindrique ou plus complexe. Le plus souvent simple, elle est parfois ciselée comme 3291 ou rehaussée d'une pastille d'émail rouge (3280). L'usage d'autres matériaux comme le bronze demeure exceptionnel (3222). La perle est parfois précédée de moulurations. La taille varie également. Pour éviter une subdivision excessive, nous distinguons ici les grosses des petites perles, avec une division supplémentaire pour les perles volumineuses de forme cylindrique (fig. 171)

Le mode de fixation du pied sur l'arc varie peu. L'extrémité du pied est étirée de manière à former deux appendices qui viennent se refermer sur l'arc (par exemple 3225 et 3269). Cependant, dans la plupart des cas l'attache prend la forme d'une perle de petit (par exemple 3243 et 3244) ou grand module (par exemple 3222 et 3290). Sa position sur l'arc varie également (dans une demi-douzaine de cas, elle est nettement décalée vers l'arrière en direction du ressort).

La détermination des différents critères morphologiques et leur hiérarchisation permettent à présent d'aborder la typologie descriptive en fonction des classes et de leurs variantes (figs. 172 et 173). Pour mieux saisir la pertinence de la classification nous signalons pour chaque classe les éléments de comparaison qui permettent d'en discuter la chronologie, ainsi que leur fréquence ou à l'inverse, leur rareté.

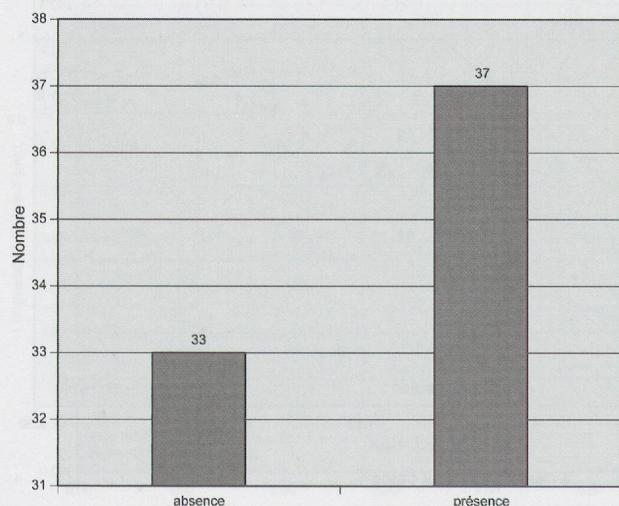


Fig. 171 : Histogramme de présence de perle sur les fibules.

Les fibules de la classe 1 avec ressort court et larges spires

variante 1120 (arc arrondi fermé et pied moyen, sans décor) : 3223 ?

variante 1213 (arc arrondi ouvert et pied court, avec petite perle sphérique) : 3272

variante 1220 (arc arrondi ouvert et pied moyen, sans décor) : 3224

variante 1321 (arc quadrangulaire filiforme, pied moyen et grosse perle sphérique) : 3288

variante 1420 (arc quadrangulaire filiforme dissymétrique, pied moyen, sans décor) : 3236, 3237, 3238 et 3239

variante 1421 (arc quadrangulaire filiforme dissymétrique, pied moyen et grosse perle ovale) (= Manching 13a) : 3264

- Comparaisons

- Gumefens « Pra Perrey » tombe 13⁵⁹². Fibule en fer de type 1321 (forme proche de 3264 et 3288). Elle est associée à une épée équipée d'un ceinturon à deux anneaux avec étranglement médian.
- Munich « Obermenzing », tombe 12⁵⁹³. Fibule en fer de type 1321 (forme proche de 3264 et 3288). Elle est associée à une seconde fibule, en fer de type 3421, un brassard en fer et un vase. L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée et fourreau de type 2.2, un ceinturon avec anneaux et agrafe, un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales et un fer de lance à flamme étroite convexe (type IIc).

L'augmentation de la taille des spires du ressort est une caractéristique attestée à diverses époques de La Tène ancienne et moyenne. Le ressort est généralement court (E11 ou E22). Cette propension à l'hypertrophie est attestée dès La Tène A, ou plus précisément dans sa phase finale. Il s'agit principalement d'exemplaires en bronze ou en fer du type dit de Marzabotto. On en trouvera localement des témoignages dans le mobilier des tombes 8a et 16 de Münsingen-Rain⁵⁹⁴ ou encore à Saint-Sulpice « En Pétoleyres », tombes 34, 43, 44, 57 et 76⁵⁹⁵. Le phénomène se manifeste de nouveau à la fin de La Tène B2. Cette forme bien connue dans les régions d'Europe centrale est désignée par le nom de variante dite de « Pottenbrunn-Horny Jatov »⁵⁹⁶. Cette fibule se caractérise par un ressort haut composé de deux spires, un arc de forme triangulaire ou arrondi et un pied libre le plus souvent orné d'une perle. Cette forme est également attestée dans les régions plus occidentales⁵⁹⁷. Enfin, cette tendance se retrouve un peu plus tard, à la fin de la phase C1. Si les contextes parfaitement documentés sont encore peu nombreux, le mobilier associé présent

592 Schwab 1995 : 243.

593 Krämer 1985 : pl. 60.

594 Hodson 1968.

595 Kaenel 1990.

arc		arc/pied		perle	
arrondi fermé U	1	pied court (>2)	1	sans	0
arrondi ouvert	2	arc = pied (entre 0,8 et 2)	2	grosse perle ovale, sphérique, biconique ou discoïdale	1
quadrangulaire filiforme	3	pied long (<0,8)	3	grosse perle cylindrique	2
quadrangulaire filiforme dissymétrique	4	—	—	petite perle globulaire, etc.	3
quadrangulaire renflé sur l'arrière	5	—	—	—	—

Fig. 172 : Codification des divers constituants des fibules.

dans les tombes 13 de Gumefens « Pra Perrey » et 12 de Munich « Obermenzing » déjà signalées, ne laissent aucun doute quant au caractère évolué de ces ensembles. En témoignent en particulier les fourreaux d'épée et les ceinturons désormais constitués d'anneaux et d'agrafes. À La Tène même, ces fibules ne sont pas rares. P. Vouga en donne quelques exemples particulièrement suggestifs⁵⁹⁸.

Parmi les exemplaires de la série conservée à Bienne, la fibule 3272 occupe une place à part. Le nombre de spires passe à six et l'arc arrondi n'est plus fermé comme pour 3223 ou 3288 mais largement ouvert tandis que le pied court vient se fixer sur l'arc, légèrement décalé vers l'arrière. Par sa forme et ses proportions, cette fibule se distingue très nettement des autres. Il conviendra ultérieurement de vérifier s'il s'agit ou non d'un exemple isolé au sein des collections de La Tène. Sans préjuger de sa datation, on remarquera d'évidentes analogies formelles avec les fibules de type Mötschwil et leurs différentes variantes, un des principaux fossiles directeurs de La Tène C2. On trouve là quelques unes des caractéristiques essentielles de la fibule éponyme comme l'arc allongé, le porte-ardillon court, le pied joint à l'arc par une agrafe ornée d'un élément globulaire. Les différences sont aussi importantes (le fer à la place du bronze, un ressort à spires larges de type E33 au lieu de la formule classique E22 et le pied triangulaire tronqué et non pas triangulaire simple formant un angle aigu). Le type dit de Mötschwil, dans sa définition la plus stricte, connaît une diffusion restreinte, limitée à la région bernoise comme l'ont bien montré tour à tour B. Stähli et P. J. Suter⁵⁹⁹. Cette forme en bronze très caractéristique n'a pas été rencontrée jusqu'ici sur le site éponyme. L'unique exemplaire trouvé dans la région des lacs provient du site de Mörigen, la station de l'âge du Bronze située sur la rive est du lac de Bienne⁶⁰⁰. Dans la littérature spécialisée, il n'est pas rare de trouver des fibules désignées sous ce vocable même si ces fibules sont souvent éloignées de la forme canonique, tant par la géographie que par la morphologie. Il en va ainsi de nombreux exemplaires signalés en Europe orientale⁶⁰¹. Récemment, A. Márton a proposé d'enrichir le type de plusieurs variantes, tant en fer qu'en bronze⁶⁰². Si l'exemplaire de Bienne n'entre dans aucune d'elles, on ne manquera pas d'observer que ces variantes sont parfois très éloignées de la Mötschwil classique. Cela tient certainement au fait qu'on cherche à définir tout un ensemble d'objets par rapport à une forme type, bien connue, plutôt que de rechercher les critères généraux caractéristiques de cette forme. Cela présuppose une antériorité de la Mötschwil classique par rapport à

ses différentes variantes, une antériorité toute relative qui reste à démontrer. Dans cette perspective la fibule 3272 est un exemple intéressant dans la mesure où l'on trouve aux côtés d'éléments évoquant cette forme particulière, d'autres propres aux séries de La Tène comme le ressort à spires larges et le pied tronqué. Dès lors, on peut se demander s'il ne faut pas voir dans cet objet un possible prototype pour le type dit de Mötschwil. On peut tout au moins poser la question. Nous reviendrons sur cet argument dans la discussion générale sur la chronologie.

Les fibules de la classe 2 avec ressort court et petites spires

variante 2120 (arc arrondi fermé et pied moyen, sans décor) (2123 = Manching 15) : 3225 et 3227

variante 2320 (arc quadrangulaire filiforme et pied moyen, sans décor) : 3226 et 3231

variante 2321 (arc quadrangulaire filiforme et pied moyen, grosse perle ovale) (= Manching 14) : 3222

- Comparaisons

- Manching « Steinbichel », tombe 11⁶⁰³. Fibule en bronze apparentée au type 2321 (forme proche de 3222). Elle est associée à une seconde fibule en bronze à pied libre, deux vases, deux bracelets dont un spiralé en bronze, une agrafe de ceinture féminine et plusieurs anneaux digitaux.
- Belgrade « Karaburma », tombe 29⁶⁰⁴. Fibule en fer de type 2321 (forme proche de 3222). Elle est associée à une seconde fibule en fer de schéma La Tène II, avec ressort à corde interne (I22) et petite perle sur le pied. L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée et fourreau de type 2.1, une chaîne de ceinturon de type « gourmette », un fer de lance et un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales.

596 Ramsil 2002 : 121-123 ; *Id.* 2003 : 255.

597 Par exemple, Fontaine-la-Gaillarde, tombe 50 ; Baray & al. 2007 : 205, et Barbey, tombe 8 ; Rapin 2006 : 48.

598 Vouga 1923 : pl. XX-10, 11 et 28.

599 Stähli 1977 et Suter 1984.

600 Keller 1878 : pl. LX-4.

601 Meduna 1970 et Pieta 1982.

602 Márton 2004.

603 Krämer 1985 : pl. 4.

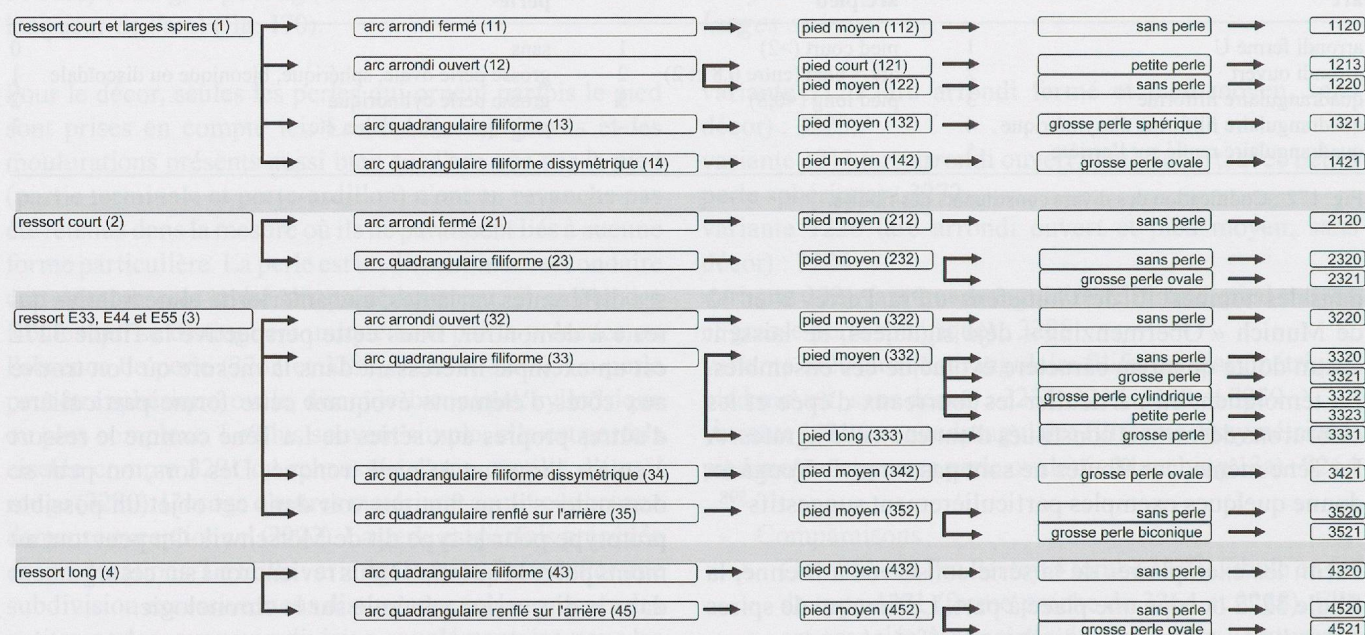


Fig. 173a : Arborescence de la procédure de reconnaissance des différentes classes de fibules et de leurs variantes

- Brežice, tombe 3⁶⁰⁵. Fibule en fer de type 2321 (forme proche de 3222). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée (fourreau lacunaire), un fer de lance de type IV et un umbo de bouclier à ailettes légèrement trapézoïdales.
- Cubarsko Brdo, tombe⁶⁰⁶. Fibule en fer de type 2321 (forme proche de 3222). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée et fourreau de type 2.1 probable, une chaîne de ceinturon de type « gourmette » et un fer de javelot à douille longue.
- Dobova, tombe 24⁶⁰⁷. Deux fibules en fer de type 2321 (forme proche de 3222). Elles sont associées à un talon de lance conique, un élément court de ceinturon de type « gourmette » et un bracelet spiralé en fer.

Cette forme plutôt simple n'appelle pas de commentaires particuliers. Le choix des comparaisons se réfère exclusivement à la variante 2321, laquelle présente des traits originaux facilement identifiables. Les exemples mentionnés (la plupart sont en fer, mais ils existent aussi en bronze) se rattachent à un horizon évolué de La Tène CI caractérisé par des fourreaux d'épée de type 2.1, des ceinturons métalliques de type « gourmette », des umbos de bouclier à ailettes trapézoïdales et bracelets spiralés.

Les fibules de la classe 3 avec ressort de taille moyenne (E33 à E55)

variante 3220 (arc arrondi ouvert et pied moyen sans décor) :

- E 33 : 3240 (forme proche de 2120)
- E 44 : –
- E 55 : –

variante 3320 (arc quadrangulaire filiforme et pied moyen, sans décor) (= Manching 13c) :

- E 33 : 3228, 3230, 3232, 3233, 3234 et 7148
- E 44 : 3241, 3242 et 3255
- E 55 : 3235, 3243, 3245, 3246 et 3250

variante 3321 (arc quadrangulaire simple et pied moyen, grosse perle) (= Manching 13b) :

- E 33 : 3257, 3265, 3266, 3282, 3283 et 3285
- E 44 : 3258, 3268, 3269, 3270, 3271, 3273, 3276, 3278, 3279 et 3281
- E 55 : 3262, 3274, 3275 et 3289

variante 3322 (arc quadrangulaire simple et pied moyen, grosse perle cylindrique) (= Manching 13b) :

- E 33 : –
- E 44 : 3259 et 3260
- E 55 : 3277

variante 3323 (arc quadrangulaire simple et pied moyen, petite perle) :

- E 33 : 3256, 3263, 3286
- E 44 : 3287
- E 55 : –
- E66 : 3267

variante 3331 (arc quadrangulaire filiforme et pied long, grosse perle) :

604 Todorović 1972 : pl. XII.

605 Jovanović 2005 : pl. 4.

606 Popović 1991 : 167.

607 Renseignement communiqué par M. Guštin.

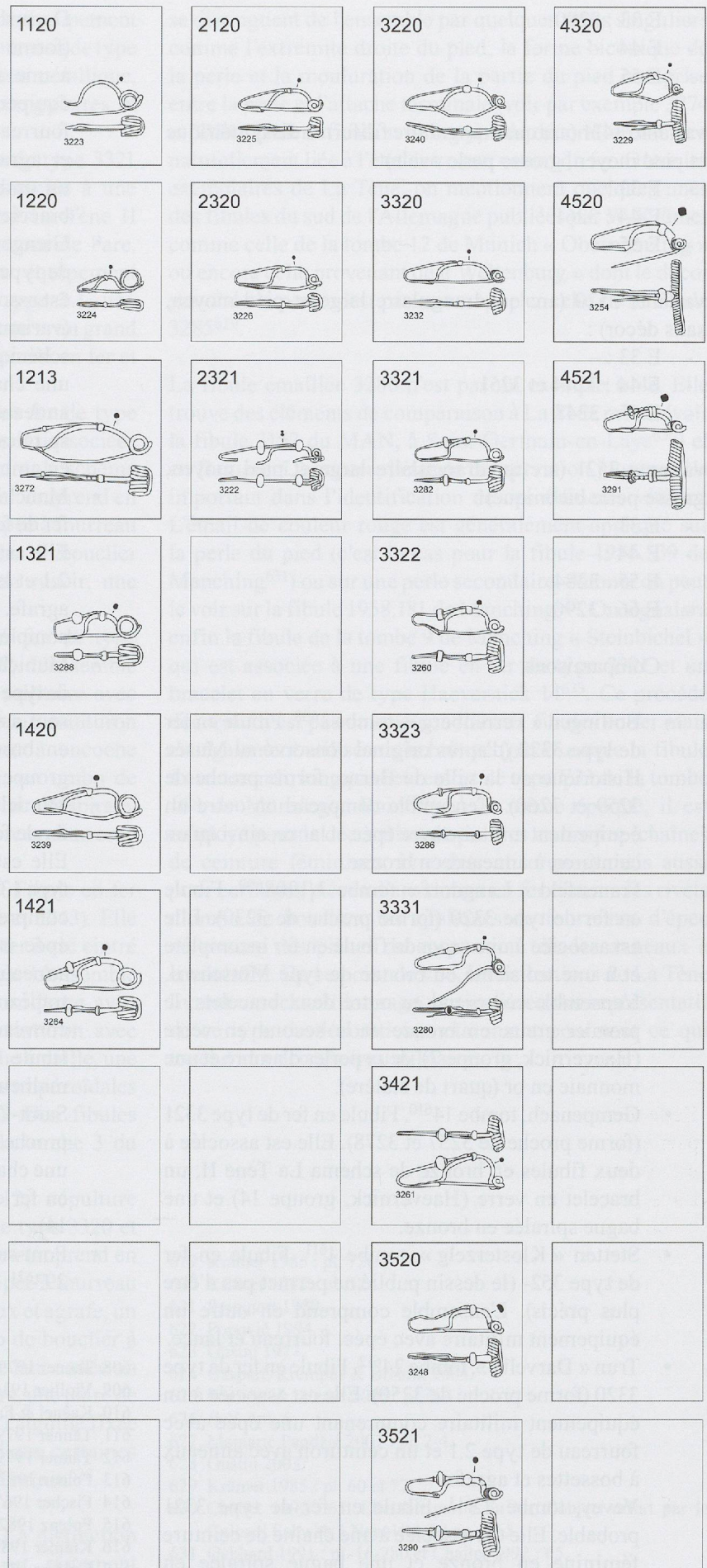


Fig. 173b : Arborescence de la procédure de reconnaissance des différentes classes de fibules et de leurs variantes.

- E 33 : 3280
- E 44 : –
- E 55 : –

variante 3421 (arc quadrangulaire filiforme dissymétrique et pied moyen, grosse perle ovale) :

- E 33 : –
- E 44 : 3261
- E 55 : –

variante 3520 (arc quadrangulaire large et pied moyen, sans décor) :

- E 33 : –
- E 44 : 3244 et 3251
- E 55 : 3248

variante 3521 (arc quadrangulaire large et pied moyen, grosse perle biconique) :

- E 33 : –
- E 44 : –
- E 55 : 3284
- E 66 : 3290

- Comparaisons

- Bollingen « Ferrenberg », tombe 1⁶⁰⁸. Fibule en fer de type 3322 (d'après original conservé au Musée Historique de la ville de Berne, forme proche de 3259 et 3260). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée et lance, ainsi qu'un ceinturon à anneaux en bronze.
- Frauenfeld « Langdorf » tombe 1/1908⁶⁰⁹. Fibule en fer de type 3320 (forme proche de 3230). Elle est associée à une seconde fibule en fer incomplète et à une troisième en bronze de type Mötschwil. L'ensemble comprend en outre deux bracelets, le premier creux en bronze et le second en verre (Haevernick, groupe 7), deux perles d'ambre et une monnaie en or (quart de statère).
- Gempnach, tombe 14⁶¹⁰. Fibule en fer de type 3321 (forme proche de 3257 et 3278). Elle est associée à deux fibules en bronze de schéma La Tène II, un bracelet en verre (Haevernick, groupe 14) et une bague spiralée en bronze.
- Stetten « Klosterzelg », tombe 1⁶¹¹. Fibule en fer de type 352- (le dessin publié ne permet pas d'être plus précis). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée, fourreau et lance.
- Trun « Darvella », tombe 24⁶¹². Fibule en fer de type 3320 (forme proche de 3250). Elle est associée à un équipement militaire comprenant une épée avec fourreau de type 2.1 et un ceinturon avec anneaux à bossettes et agrafe.
- Vevey, tombe 22⁶¹³. Fibule en fer de type 3321 probable. Elle est associée à une chaîne de ceinture féminine en bronze et une bague spiralée en bronze. L'ensemble comprend également une obole massaliote.

- Darmsheim, tombe 6⁶¹⁴. Fibule en fer de type 3320 (forme proche de 3241 et 3242). Elle est associée à une seconde fibule en fer de type 4322 et un équipement militaire comprenant une épée avec fourreau de type 2.2, un ceinturon avec anneaux et agrafe, une lance à flamme convexe étroite, un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales, un bracelet en bronze et une bague en fer.
- Giengen an der Brenz, tombe 13⁶¹⁵. Fibule en fer de type 3320 (forme proche de 3241 et 3245). Elle est associée à une seconde fibule en fer incomplète (variante 3323 ?) et sept exemplaires en bronze de schéma La Tène II. L'ensemble comprend en outre une chaîne de ceinture féminine en bronze, des anneaux de cheville à oves creux, deux bracelets spiralés, l'un en bronze, l'autre en fer, des perles en ambre et une monnaie en or (1/24^e de statère).
- Manching « Steinbichel », tombe 10⁶¹⁶. Fibule en fer de forme proche de 3235 et 3245 (variante 3320). Elle est associée à une épée avec fourreau de type 2.1 et les éléments d'un ceinturon avec anneaux et agrafe. Un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales complète le tout.
- Munich « Moosach », tombe 2⁶¹⁷. Trois fibules en fer de type 3320 ou 3321, les pieds sont lacunaires). Elles sont associées à une chaîne de ceinture féminine en bronze et un bracelet en verre (Haevernick groupe 8).
- Munich « Obermenzing », tombe 12⁶¹⁸. Fibule en fer de forme proche de 3284 et 3290 (variante 3521). Elle est associée à une seconde fibule, en fer de type 1321, un brassard en fer et un vase. L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée et fourreau de type 2.2, un ceinturon avec anneaux et agrafe, un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales et un fer de lance à flamme étroite convexe (type IIc). W. Krämer donne le dessin d'une fibule analogue, trouvée à « Weltenburg », mais malheureusement sans contexte précis ⁶¹⁹.
- Saint-Otilien, tombe 2⁶²⁰. Fibule en fer de forme proche de 3222 (variante 2321). Elle est associée à une chaîne de ceinture féminine en fer, un brassard en fer et un bracelet en verre (Haevernick groupe 14).
- Pont-sur-Yonne « Derrière les Écoles », tombe 293⁶²¹. Fibules en fer de types 3322 (forme proche

608 Tanner 1979, 4/12 : pl. 14.

609 Viollier 1910 ; Tanner 1979, 4/2 : pl. 14-15 ; Polenz 1982 : 75.

610 Kaenel & Favre 1983 : 200.

611 Tanner 1979, 4/4 : pl. 30-31.

612 Tanner 1979, 4/1 : pl. 14-15.

613 Polenz 1982 : 90.

614 Fischer 1967 : 66.

615 Polenz 1982 : 66.

616 Krämer 1985 : pl. 3.

617 Krämer 1985 : pl. 56.

618 Krämer 1985 : pl. 60.

de 3260) et 3221. Elle est associée à un équipement militaire comprenant une épée avec fourreau de type 2.2 probable, les anneaux d'un ceinturon métallique, un umbo de bouclier à ailettes rectangulaires et deux fers de lances.

- Brestovik, tombe 1⁶²². Fibule en fer de type 3321 (forme proche de 3257). Elle est associée à une seconde fibule en bronze de schéma La Tène II avec la corde du ressort enroulée autour de l'arc. L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée à fourreau de type 2.1, une chaîne de ceinturon de type « gourmette », un grand fer de lance, un rasoir, un bracelet spiralé en fer et cinq vases.
- Dobova, tombe 5⁶²³. Deux fibules en fer de type 3321 (forme proche de 3257). Elles sont associées à trois autres fibules en fer à arc cintré de schéma La Tène II (incomplètes). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée à fourreau de type 2.2, un fer de lance, un umbo de bouclier à ailettes rectangulaires longues, un rasoir, une pincette et trois vases.
- Slatina, tombe⁶²⁴. Deux fibules en fer de type 3323 (forme proche de 3263 et 3287). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée à fourreau de type 2.2 probable, un ceinturon avec anneaux et agrafe, un anneau à encoche émaillé, deux grands fers de lance, un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales, un bracelet spiralé, un coutelas, un rasoir, une paire de forces et un croc de fourchette à viande.
- Zvonimirovo « Veliko », tombe 2⁶²⁵. Fibule en fer de type 3320 (forme proche de 3241 et 3243). Elle est associée à une seconde fibule en fer à arc cintré de schéma La Tène II (incomplète). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée à fourreau de type 2.2, un ceinturon avec anneaux et agrafe, un anneau à encoche émaillé, une lance et un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales et bords cintrés (type « papillon »). Des fibules analogues sont documentées dans la tombe 3 du même ensemble⁶²⁶.
- Zvonimirovo « Veliko », tombe 12, sépulture double⁶²⁷. Plusieurs fibules en fer de type 3320 et 3321 (13 fibules au total). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée à fourreau de type 2.2, un ceinturon avec anneaux et agrafe, un anneau à encoche émaillé, un umbo de bouclier à ailettes légèrement trapézoïdales, une lance avec un fer de type Id, un coutelas, deux rasoirs, une paire de forces et six vases. La chaîne en fer et l'aiguille fixée à une chaînette en bronze sont, ainsi que certaines fibules, liées à un individu de sexe féminin⁶²⁸.

se distinguent de l'ensemble par quelques traits singuliers comme l'extrémité droite du pied, la forme biconique de la perle et la mouluration de la partie du pied comprise entre la perle et l'attache terminale (voir par exemple 3274 et 3284). L'identification de ce type de décoration est bien naturellement liée à l'état de conservation du fer. Outre les exemplaires de La Tène, on mentionnera quelques unes des fibules du sud de l'Allemagne publiées par W. Krämer comme celle de la tombe 12 de Munich « Obermenzing » ou encore celle provenant de « Weltenburg » dont le décor gravé de la perle n'est pas sans rappeler celui de la fibule 3285⁶²⁹.

La fibule émaillée 3280 n'est pas un exemple isolé. Elle trouve des éléments de comparaison à La Tène même (voir la fibule 3157 du MAN, à Saint-Germain-en-Laye⁶³⁰) et en Bavière. Là encore, l'état de conservation joue un rôle important dans l'identification de ces éléments vitreux. L'émail de couleur rouge est généralement appliqué sur la perle du pied (c'est le cas pour la fibule 1956.539 de Manching⁶³¹) ou sur une perle secondaire, comme on peut le voir sur la fibule 1958.181 de Manching⁶³². On signalera enfin la fibule de la tombe 9 de Manching « Steinbichel » qui est associée à une fibule en fer de type 3321 et un bracelet en verre de type Haevernick 14⁶³³. Ce procédé décoratif n'est pas uniquement lié aux fibules en fer mais est également utilisé sur le bronze (par exemple la fibule à arc arrondi, long pied et ressort de type E33 de la tombe 164 de Münsingen-Rain⁶³⁴). À la même époque, il est employé pour la décoration de parures en bronze (chaînes de ceinture féminines, bracelets et torques) mais aussi pour certaines pièces d'armement en fer comme les rivets d'umbo de bouclier, les appliques de fourreaux d'épée ou encore des pièces de suspension tels les anneaux à encoche⁶³⁵. De ce point de vue, les collections de La Tène livrent un échantillonnage particulièrement représentatif de ce type de décoration, notamment pour tout ce qui touche aux accessoires militaires.

619 Krämer 1985 : pl. 72C.

620 Krämer 1985 : pl. 52.

621 Prampart 1980.

622 Popović 1994.

623 Guštin 1977.

624 Gaspari, Krempeš & Brišnik 2004.

625 Tomičić & Dizdar 2005 : pl. 2-4.

626 *Ibid.* : pl. 5.

627 Majnarić Pandžić 2001 : pl. 2-4.

628 Guštin 2003.

629 Krämer 1985 : pl. 60 et 72C.

630 Challet 1992 : 65. Elle fait partie du lot d'objets offert par le Colonel Schwab à Napoléon III en 1865.

631 Gebhard 1991 : pl. 16-280 et Challet 1992 : 65.

632 Gebhard 1991 : pl. 16-279 et Challet 1992 : 65.

633 Krämer 1985 : 2.

634 Challet 1992 : 64.

C'est de loin le groupe le plus important. La distinction entre les différents types de ressort est purement indicative. La forme de l'arc est presque exclusivement quadrangulaire. Parmi les fibules de ce groupe, certaines

Les fibules de la classe 4 à long ressort

variante 4320 (arc quadrangulaire filiforme et pied moyen, sans décor) (4321 = Manching 23) : 3253 ; 3229

variante 4520 (arc quadrangulaire large et pied moyen, sans décor) : 3247, 3249 et 3252 ; 3254

variante 4521 (arc quadrangulaire large, pied moyen et grosse perle ovale) : 3291

- Comparaisons

- Aehrenweg, tombe 97⁶³⁶. Trois fibules en fer de forme proche de 3252 et 3254 (variante 4520, probable, mais incertitudes du fait de la corrosion et des lacunes pour les pieds). Elle est associée à une fibule en bronze de schéma La Tène II avec pied long et grosse perle sphérique. L'ensemble comprend également une chaîne de ceinture féminine en bronze et plusieurs bracelets spirales en bronze. Une fibule de même forme figure dans la tombe 96 de la même nécropole, associée aux restes incomplets de trois autres en fer (classe 3) et plusieurs perles en verre⁶³⁷.
- Aehrenweg, tombe 115⁶³⁸. Une fibule en fer de forme proche de 3252 et 3254 (variante 4520, probable, mais incertitudes du fait de la corrosion et la disparition du pied). Elle est associée à quatre fibules en bronze de schéma La Tène II, les restes d'une chaîne de ceinture féminine en bronze et un bracelet en verre (Haevernich, groupe 14) (cf. *infra* : fig. 255).
- Gumefens « Pra Perrey » tombe 14⁶³⁹. Fibule en fer de forme proche de 3229, 3247 et 3249 (variante 4320). Elle est associée à deux autres fibules de module plus petit, l'une à ressort E 55, la seconde à ressort E 33. L'ensemble comprend en outre un bracelet en verre bleu (Haevernich, groupe 11).
- Münsingen-Rain, tombes 207, 210, 212 et 214⁶⁴⁰. Fibules de type 45-- (l'état de conservation ne permet pas davantage de précision). Les trois exemplaires de la tombe 212 sont associés à une chaîne de ceinture féminine en bronze et un collier constitué d'une chaînette en bronze avec deux perles en ambre. Dans les autres tombes les fibules ne sont associées à aucun mobilier caractéristique. F. R. Hodson place les quatre sépultures dans son horizon V qu'il date de La Tène C2 (cf. *infra* : fig. 254).
- Thormannmätteliweg, tombe 9⁶⁴¹. Fibule en fer de forme proche de 3252 et 3254 (variante 4420 ou 4520, incertitudes du fait de la corrosion). Elle est associée à un bracelet en verre (Haevernich, groupe 14) et une bague à chaton (cf. *infra* : fig. 255).
- Vevey, tombe 26⁶⁴². Fibule en fer de type 4323⁶⁴³. Elle est associée à un équipement militaire constitué d'une épée avec fourreau de type 2.2, d'un ceinturon à anneaux et agrafe, d'un fer de lance à flamme biconvexe et d'un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales et bords incurvés.

- Worb « Richigen », tombe 6⁶⁴⁴. Trois fibules en fer de type 4520 (d'après les originaux conservés au Musée Historique de Berne, forme proche de 3254). L'ensemble comprend en outre un bracelet spirale en bronze et une bague en argent.
- Zurich « Bäckerstrasse », tombe 1⁶⁴⁵. Fibule en fer de type 432- (le dessin de l'objet, passablement ruiné, ne permet pas d'être plus précis sans un examen visuel direct). L'ensemble comprend en outre un équipement militaire avec épée et fourreau de type 2.2 probable, une agrafe de ceinturon et un fer de lance.
- Gauting, tombe 1937⁶⁴⁶. Fibule en fer de forme proche de 3252 (variante 4520). Elle est associée à un brassard en fer et un équipement militaire constitué d'une épée avec fourreau de type 2.1, d'un ceinturon à anneaux (et agrafe ?) et un fer de lance de type indéterminé.
- Autre provenance mais au contexte mal documenté comme Ollon « La Combe-Sala »⁶⁴⁷.

Comme l'hypertrophie, l'allongement du ressort et l'augmentation du nombre de spires ne caractérisent pas seulement La Tène moyenne mais apparaissent à différents moments comme au Hallstatt final (fibules le plus souvent en bronze avec ressort long rapporté ou non, monté sur un axe) à la fin de La Tène ancienne (voir Münsingen-Rain, tombes 157 et 158, Broc « Villa Cailler », tombe 6, Chotín, tombe 20, avec ressort de type E66 et E88)⁶⁴⁸ ou encore à la charnière entre La Tène moyenne et finale (tandis que les petites fibules à arc courbe et ressort à arbalète de schéma La Tène II ou III connaissent une large diffusion, le type d'Ornavasso qui se signale par un très long ressort, un arc arrondi et un pied court triangulaire, paraît confiné aux régions sud-alpines et alpines⁶⁴⁹).

À La Tène moyenne, on trouve, hormis les fibules à long ressort caractéristiques du site éponyme, des fibules en bronze de grande et petite taille pourvues d'un long ressort. Ces fibules, à arc cintré ouvert et petit pied triangulaire, sont apparentées au type de Mötschwil. Elles

635 Challet 1992

636 Stähli 1977 : pl. 23.

637 *Ibid.* : pl. 24.638 *Ibid.* : pl. 24.

639 Schwab 1995 : 245.

640 Hodson 1968 : pl. 163-164, 166.

641 Stähli 1977 : pl. 18.

642 Martin-Kilcher 1981 : 115 et 147.

643 La radiographie X publiée dans *Ibid.* : 115 permet de corriger le dessin erroné – le pied est inversé – de la page 147.

644 Tänner 1979, 4/16 : pl. 102.

645 Tänner 1979, 4/8 : pl. 112-113.

646 Krämer 1985 : pl. 65.

647 Kaenel 1990 : 384.

648 Hodson 1968 ; Kaenel 1990 : pl. 83 ; Ratimorská 1981 : pl. XV.

649 Par exemple, Pernet & al. 2006 : 101-104.

sont fréquentes dans la région bernoise et datées de la phase C2 (*Armbrust-variante*)⁶⁵⁰.

L'épaississement de l'arc côté ressort (section arrondie, ovale ou losangée) même s'il ne s'agit pas d'une caractéristique exclusive, signale enfin nombre de fibules en fer à long ressort du site de La Tène.

Datation

Le problème, comme on peut s'en rendre compte, n'est pas tant de trouver des parallèles à chaque forme que de rechercher des contextes fiables permettant de croiser les informations. De fait, n'ont été retenues ici que des fibules dont le contexte est connu et qui bénéficient d'un environnement (mobilier associé) suffisamment riche et pertinent. Les fibules trouvées seules ou au contexte problématique ont donc été écartées (par exemple Stettlen-Deisswil dans le canton de Berne)⁶⁵¹.

Nous l'avons dit, toutes les fibules du fonds Schwab sont de schéma La Tène II. C'est le cas aussi de la très grande majorité des fibules découvertes sur le site. Les fibules attribuables à La Tène ancienne ou finale étant absentes de notre échantillon (et rares pour l'ensemble des trouvailles) on admettra une attribution à La Tène moyenne pour les exemplaires conservés comme l'indiquait déjà en son temps P. Vouga. La question est donc de savoir si ce lot d'objets est représentatif de la période dans sa totalité ou s'il caractérise une ou plusieurs phases à l'intérieur de celle-ci. Pour y répondre, il importe de revenir sur les contextes de comparaison, de relever les associations récurrentes les plus significatives et de confronter ces données au tableau de synthèse présenté par P. J. Suter pour La Tène moyenne dans la région bernoise, qui vaut non seulement pour sa proximité géographique, mais aussi parce que cette zone a livré nombre de témoignages datant de cette période⁶⁵². Il paraît inutile de revenir ici sur des travaux plus anciens comme ceux consacrés aux nécropoles des régions rhénanes⁶⁵³.

Les comparaisons pour les fibules du premier groupe sont rares. Pour autant, les deux ensembles retenus, même si les fibules relèvent de la même variante (1321), livrent de précieuses indications. Elles appartiennent l'une et l'autre à la sphère militaire. Si dans un cas le dessin publié ne permet pas de préciser le type de fourreau (Gumefens « Pra Perrey » tombe 13) le second appartient indubitablement au type 2.2 (Munich « Obermenzing », tombe 12). Les ceinturons sont de type à anneaux et agrafe (anneaux à étranglement médian à Gumefens « Pra Perrey »). La sépulture bavaroise a livré en outre un umbo de bouclier à ailettes trapézoïdales, un fer de lance à flamme étroite convexe (type IIc) et une fibule en fer de type 3421 (forme attestée à Bienne par un exemplaire).

Les fibules du deuxième groupe sont mieux documentées mais c'est la forme 2321, plus caractéristique, qui retiendra surtout notre attention. Le plus souvent en fer, elle existe aussi en bronze (Manching « Steinbichel », tombe 11). Elle est présente aussi bien dans les ensembles féminins que masculins. À Manching, elle est accompagnée d'une fibule en bronze à pied libre, plus ancienne, tandis qu'à Belgrade « Karaburma », tombe 29, elle voisine avec une fibule en fer de schéma La Tène II avec ressort à corde interne (I22) et petite perle sur le pied). Côté femmes, elle est associée à des bracelets spiralés en bronze et des éléments de ceinture féminine (Manching « Steinbichel », tombe 11). Côté guerriers, on trouve des fourreaux de type 2.1 associés dans la plupart des cas à des ceinturons métalliques de type « gourmette », la forme la plus évoluée des ceinturons semi-rigides (Belgrade « Karaburma », tombe 29 ; Cubarsko Brdo ; Dobova, tombe 24). Les umbos de bouclier sont du type à ailettes trapézoïdales (Belgrade « Karaburma », tombe 29 ; Brežice, tombe 3).

Les fibules du groupe 3 sont les plus nombreuses non seulement à Bienne mais aussi dans le matériel de comparaison. Prédominent les variantes 3320 et 3321, viennent ensuite les variantes 3322, 3323 et 3521. Elles sont associées à des fibules en fer de type 1321 comme à Munich « Obermenzing » (tombe 12), 3323 (Giengen an der Brenz, tombe 13), 4322 (Darmsheim, tombe 6) ou plus généralement de schéma La Tène II, avec arc cintré (Zvonimirovo « Veliko », tombe 2 ; Dobova, tombe 5, incomplètes). Elles sont aussi parfois accompagnées d'exemplaires en bronze de schéma La Tène II (Giengen an der Brenz, tombe 13, sept exemplaires ; Gempenach, tombe 14, deux exemplaires ; Brestovik, tombe 1, un exemplaire). La tombe 1/1908 de Frauenfeld « Langdorf » a livré quant à elle une fibule de type Mötschwil. Les contextes de découverte concernent aussi bien la sphère féminine que masculine. Côté femmes, elle est accompagnée de la traditionnelle chaîne de ceinture en bronze ou en fer (Saint-Otilien, tombe 2 ; Munich « Moosach », tombe 2 ; Vevey, tombe 22 ; Giengen an der Brenz, tombe 13) et de bracelets en verre (Saint-Otilien, tombe 2, Haevernick groupe 14 ; Munich « Moosach », tombe 2, Haevernick groupe 8 ; Frauenfeld « Langdorf » tombe 1/1908, Haevernick, groupe 7 ; Gempenach, tombe 14, Haevernick groupe 14) ou en bronze spiralé (Giengen an der Brenz, tombe 13). Côté guerriers, nous trouvons des fourreaux de type 2.1 ou 2.2, des ceinturons avec anneaux et agrafe et des umbos de bouclier à ailettes trapézoïdales (Manching « Steinbichel », tombe 10 ; Munich « Obermenzing », tombe 12 ; Bollingen « Ferrenberg », tombe 1 ; Trun « Darvella », tombe 24 ; Pont-sur-Yonne « Derrière les Écoles », tombe 293 ; Darmsheim, tombe 6). Les tombes 2

650 Stähli 1977 : 87 et Suter 1984.

651 Rey 1999.

652 *Ibid.*

653 Bentelmann 1972 et Polenz 1971.

et 12 de Zvonimirovo « Veliko » et de Slatina comprennent en outre chacune un anneau à encoche émaillé. La tombe 1 de Brestovik qui a livré une fibule de type 3321 avec un fourreau d'épée de type 2.1, contenait aussi une chaîne de ceinturon de type « gourmette » et un bracelet spiralé en fer. La tombe 5 de Dobova indique quant à elle, avec son umbo de bouclier à ailettes rectangulaires longues, un environnement sensiblement plus évolué.

La majorité des fibules du groupe 4 se caractérise par un arc élargi dans sa partie postérieure (excepté Gumefens « Pra Perrey » tombe 14 et incertitudes concernant Thormannmätteliweg, tombe 9 et Vevey, tombe 26, en raison de la corrosion). Elles sont présentes de la même façon dans les ensembles féminins et masculins. Dans la tombe de Gumefens « Pra Perrey », elle est associée à deux fibules de petit module (groupe 3). À Aehrenweg, elle a été trouvée avec des fibules en bronze de schéma La Tène II avec pied long et grosse perle sphérique (Aehrenweg, tombes 97 et 115). Côté guerriers, elles sont associées à des fourreaux d'épée de type 2.1 (Gauting, tombe 1937) ou 2.2 (Zurich « Bäckerstrasse », tombe 1), des ceinturons avec anneaux et agrafe et des umbos de bouclier à ailettes trapézoïdales (Vevey, tombe 26). Côté femmes, on les trouve avec des chaînes de ceinture en bronze (Aehrenweg, tombes 97 et 115 ; Münsingen-Rain, tombe 212) et des bracelets en verre (Gumefens « Pra Perrey » tombe 14, Haevernick, groupe 11 ; Aehrenweg, tombe 115, Haevernick, groupe 14 ; Thormannmätteliweg, tombe 9, Haevernick, groupe 14) ou spiralés en bronze (Aehrenweg, tombe 97 ; Worb « Richigen », tombe 6).

Le dossier comparatif présenté ici n'est nullement exhaustif mais permet de dresser un premier bilan. Il suggère un environnement relativement homogène pour les différentes classes de fibules conservées à Bienne. Pour l'armement nous ne trouvons que des épées équipées de fourreaux de type 2.1 ou 2.2, les mêmes formes rencontrées à La Tène. Les ceinturons semi-rigides apparaissent de façon limitée (notamment avec les fibules de type 2321). Les umbos de boucliers sont majoritairement à ailettes trapézoïdales. Pour la parure et le costume, dominent les chaînes de ceinture féminines en bronze, les bracelets en verre (Haevernick groupes 7, 8, 11 et 14) et enfin, les bracelets et les bagues spiralés en bronze.

Dans son excursus bernois, P. J. Suter prenant acte des travaux de Hartmut Polenz, W. Stöckli et B. Stähli, propose le tableau suivant⁶⁵⁴. Il distingue les fibules en bronze (mieux documentées et conservées) des exemplaires en fer. Il distingue ensuite les exemplaires de La Tène C1 de ceux de La Tène C2 par une diminution notable de la taille du porte-ardillon (on passe ainsi d'un rapport avec l'arc d'environ un demi à un tiers⁶⁵⁵).

Les fibules en bronze de La Tène C1 se caractérisent par un arc cintré ouvert et un pied relativement allongé (Münsingen-Rain, tombes 100, 101, 149 et 161). Le ressort

est généralement de type E22. Le pied est orné suivant les cas d'un disque ou d'une perle. La forme avec arc rectangulaire paraît plus récente. Le ressort est alors le plus souvent de type E33. Pour La Tène C2 il distingue les grandes fibules (8 à 12 cm) de type Mötschwil avec arc tendu, ressort de type E22 et pied triangulaire court, des petites (moins de 4 cm) équipées d'un long ressort en arbalète. Les deux modules sont parfois associés comme dans la tombe 1 de Berne « Morgenstrasse »⁶⁵⁶.

Les fibules en fer de La Tène C1 ne diffèrent guère de leurs homologues en bronze. Le pied, le plus souvent orné d'une perle, est long et l'arc arrondi. Le ressort est généralement de type E22. L'arc est plus rarement quadrangulaire. Cette dernière forme, comme l'indique la stratigraphie horizontale de Münsingen-Rain, n'apparaît pas dès le début de la période mais un peu plus avant dans La Tène C1. Le ressort s'allonge (E66 et plus) dès cette période. Deux modules sont distingués : les grandes fibules avec une longueur d'environ 10 cm et les petites, autour de 5-7 cm. Ce type de fibule est considéré comme caractéristique d'une phase tardive de La Tène C1, tandis que F. R. Hodson, B. Stähli et W. Stöckli voyaient déjà dans ce type de fibule un indicateur de la phase C2⁶⁵⁷. W. Stöckli justifie ce choix par la stratigraphie horizontale du cimetière de Solduno (Tessin) et l'absence de césure évidente dans l'évolution des formes. P. J. Suter insiste sur le fait que si les fibules en fer à long ressort sont parfois associées, dans la région bernoise, aux fibules en bronze caractéristiques de La Tène C1 (avec ressort E33 et perle globulaire sur le pied, comme dans les tombes 97 et 115 de Berne « Aehrenweg ») elles n'ont en revanche jamais été rencontrées avec des fibules en bronze caractéristiques de La Tène C2. La fibule à long ressort caractérise l'horizon le plus récent de La Tène C1. Leur apparition est concomitante des bracelets métalliques spiralés et des bracelets en verre coloré larges.

Pour la phase C2 proprement dite, l'échantillon disponible et l'état du matériel ne permettant pas d'établir de distinction, P. J. Suter envisage une forme unique à pied court apparentée au type de Mötschwil⁶⁵⁸.

On le voit, le corpus des fibules en fer de la région bernoise, et plus généralement de l'ensemble de la Suisse occidentale, est peu fourni. Dans ces conditions et vu l'état de conservation des pièces, on ne s'étonnera pas du petit nombre de formes identifiées et de la prépondérance accordée aux exemplaires en bronze. La plupart des fibules en fer des horizons récents de la nécropole de Münsingen-Rain sont méconnaissables et rendent délicate l'utilisation de cet ensemble majeur pour l'étude de cette période. La nécropole tessinoise de Solduno publiée par W. Stöckli en

654 Suter 1984.

655 Polenz 1971 ; Stöckli 1975.

656 Stähli 1977 : pl. 25.

657 Hodson 1968, Stähli 1977 et Stöckli 1975.

658 Voir Münsingen-Rain, tombe 190, Hodson 1968 : pl. 88.

1975 aurait pu constituer une excellente alternative car il s'agit d'un des rares exemples présentant une continuité pour toute la durée de La Tène moyenne. Nous trouvons là un peu plus d'une centaine de tombes comprenant pour la plupart une ou plusieurs fibules (pas moins de 220 pièces au total). La plupart sont en fer. Le bronze se limite quant à lui aux exemplaires à queue de scorpion, à masque et à tête casquée, caractéristiques des régions alpines. Concernant les fibules en fer, il apparaît, au vu de la documentation publiée et malgré la corrosion, que l'on puisse reconnaître là les principales formes attestées au nord des Alpes, en particulier celles qui caractérisent le site éponyme. Pour autant, la pertinence de l'ensemble s'en trouve diminuée par la pauvreté relative des mobiliers funéraires. L'absence d'attributs féminins majeurs comme le bracelet en verre ou la chaîne de ceinture métallique, tout comme le manque de référence à la sphère militaire, limitent fortement la portée d'une étude comparative.

L'absence de fibule de type Mötschwil à La Tène est d'autant plus remarquable que cette forme, typique de La Tène C2, est caractéristique de la région bernoise. La rareté du bronze à La Tène, déjà soulignée, ne saurait cependant justifier ce manque dans la mesure où cette forme existe également en fer. Cette variante dite Mötschwil-Dürmentingen, attestée en Suisse et en Bavière, connaît une large diffusion (depuis la France septentrionale jusqu'en Slovaquie⁶⁵⁹). La fibule 3272 que nous avons comparée aux exemplaires de ce type constitue une exception d'autant plus notable qu'elle s'éloigne par le dessin de son pied et la taille du ressort de la forme type. L'absence de fibule de type Mötschwil ou de ses variantes (Mötschwil classique, Mötschwil-Armbrust – petit module avec ressort en arbalète –, Mötschwil-Valle di Suza – variante proche de la forme classique –, Mötschwil-Dürmentingen – en fer –, etc.) implique pour la fin de la station éponyme une datation antérieure à La Tène C2 dans la mesure où cette forme fait figure de fossile directeur majeur pour la définition de cette période. Nous reviendrons sur cet argument dans la discussion finale concernant la chronologie des mobiliers. Les autres formes récentes caractéristiques d'un horizon C2 évolué comme les fibules de type Ornavasso ou les petits modules avec ressort en arbalète ne sont pas attestées.

Les fibules de La Tène peuvent donc être attribuées dans leur ensemble à la phase C1, cependant nous avons également vu avec P. J. Suter que certaines des formes les plus caractéristiques du site éponyme apparaissent tardivement (arc quadrangulaire et long ressort, élargissement ou renflement de l'arc vers l'arrière). Cet horizon évolué qui caractérise son horizon C1 récent est considéré par d'autres comme une phase transitoire qui inaugure la période suivante, autrement dit Le Tène C2⁶⁶⁰. On y reconnaîtra l'horizon 8 de R. Gebhard illustré par le matériel des tombes 193, 207, 211, 212 et 214 de Münsingen-Rain⁶⁶¹.

Enfin, si l'on admet que les fibules en fer du début de La Tène C1 se caractérisent par un arc cintré ouvert, un pied allongé, parfois bombé, et un ressort généralement de type E22, on conviendra également que cette forme n'est pas particulièrement représentative d'un gisement comme celui de La Tène. Nous avons vu non seulement que l'arc arrondi y est largement minoritaire mais aussi que son ouverture est peu marquée. Par ailleurs, il faut rappeler que ces formes précoces de schéma La Tène II sont encore fréquemment trouvées avec des exemplaires à pied libre (par exemple Münsingen-Rain, tombes 161 et 168). À cet horizon C1 ancien sont rattachées les tombes 178, 179, 180, 181, 182, 184, 190 et 191 du cimetière de Münsingen-Rain (c'est l'horizon 7 de R. Gebhard⁶⁶²). Notons que les fibules avec ressort à corde interne fréquentes en Europe centro-orientale sont rares en Suisse et plus généralement dans le monde celtique occidental. Les mobiliers funéraires avec armement typiques de La Tène C1 (fourreaux de La Tène moyenne à bouterolle ajourée et ceinturons métalliques semi-rigides), peu nombreux en Suisse, ne permettent pas d'établir une distinction claire entre les fibules « anciennes » et « récentes » de cette période. Les deux ensembles documentés appartiennent déjà à une phase relativement évoluée marquée par les derniers ceinturons métalliques semi-rigides de type « gourmette ». La fibule de la tombe 2 de Gumefens « Sus Fey » est malheureusement lacunaire (le ressort est encore de type E22 et l'arc largement ouvert). Celle de la tombe 1 de « La Jonchère » à Bevaix est complète et relève du type 2322 (l'arc et la perle sont ornés de cupules). Ressorts courts et pieds relativement longs sont des critères plutôt anciens, tandis que la forme rectangulaire de l'arc porte déjà la marque d'une évolution.

Au terme de cet exposé, on peut envisager pour la série éponyme, en tous cas pour la partie conservée à Bienne, une datation qui exclut d'une part le début de La Tène C1 et d'autre part la majeure partie de La Tène C2, une proposition qui tranche avec le tableau d'ensemble présenté par C. Briner. Nous reviendrons sur ces considérations dans la discussion générale.

659 Márton 2004 : 291 ; la carte de répartition, fig. 29, ne prend en compte que les exemplaires d'Europe centrale, et ignore les trouvailles de Suisse.

660 Hodson 1968 ; Stöckli 1975 et Stähli 1977.

661 Gebhard 1989 : 115.

662 *Ibid.* : 115. L'attribution de la tombe 190 à cet horizon est, il nous semble, plus discutable.

N° inventaire	Longueur	L. conservée	L. pied	L. arc	haut	L. ressort	diam. ressort	poids
3222	94	—	43	40	19	19	8	15,7
3223	—	—	—	40	23	17	18	13,7
3224	60	—	15	25	15	10	18	5,9
3225	76	—	26	42	20	18	10	11,5
3226	78	—	31	35	20	16	10	10,0
3227	82	—	31	42	21	17	10	11,4
3228	80	—	29	42	20	25	9	13,5
3229	64	—	26	29	21	38	9	15,0
3230	—	105	—	40	19	26	8	12,6
3231	77	—	29	39	21	16	9	10,8
3232	90	—	29	50	20	23	9	12,9
3233	82	—	31	39	24	23	9	13,3
3234	81	—	26	45	22	24	9	15,4
3235	72	—	29	33	20	34	9	13,8
3236	107	—	35	47	30	16	24	26,5
3237	110	—	39	50	32	23	18	25,2
3238	103	—	37	53	29	23	18	27,3
3239	98	—	27	50	25	19	18	19,7
3240	90	—	32	48	21	22	10	14,3
3241	105	—	46	50	25	30	10	25,6
3242	—	85	35	42	21	26	9	18,6
3243	68	—	27	30	18	31	8	12,4
3244	87	—	40	36	21	29	10	17,2
3245	92	—	34	43	22	33	10	24,4
3246	60	—	21	32	17	25	6	8,2
3247	77	—	28	40	25	42	9	28,5
3248	85	—	37	39	24	35	10	23,2
3249	87	—	34	39	21	40	9	21,6
3250	—	92	—	52	28	40	10	32,0
3251	130	—	52	62	34	41	16	68,0
3252	107	—	45	51	23	50	10	42,8
3253	—	101	37	56	21	—	8	29,4
3254	85	—	34	42	26	67	7	33,8
3255	112	—	47	53	25	30	10	25,0
3256	81	—	32	39	18	25	10	15,4
3257	117	—	46	59	23	29	13	33,0
3258	78	—	26	42	20	27	10	22,6
3259	—	82	—	35	20	30	9	20,7
3260	83	—	30	40	25	31	10	26,0
3261	97	—	41	46	29	33	10	25,7
3262	85	—	31	45	24	38	9	25,5
3263	83	—	28	45	21	25	10	15,4
3264	88	—	30	39	30	21	17	26,2
3265	—	66	—	39	30	25	10	19,1
3266	93	—	30	52	23	23	10	14,8
3267	69	—	25	33	18	30	8	11,0
3268	107	—	42	52	25	34	12	35,9
3269	97	—	35	48	19	33	10	24,8
3270	100	—	43	49	24	35	12	37,0
3271	90	—	37	43	21	31	10	24,2
3272	117	—	25	78	27	26	16	30,4
3273	93	—	44	38	22	29	9	20,0
3274	80	—	34	35	23	35	10	23,9
3275	79	—	34	33	21	32	10	19,8
3276	95	—	40	44	20	29	10	20,2
3277	85	—	30	41	20	34	10	21,4
3278	98	—	42	43	24	31	10	22,9
3279	37	—	13	16	11	16	6	3,3
3280	80	—	42	30	24	22	10	14,3
3281	—	82	33	40	21	25	10	24,2
3282	80	—	30	39	20	23	10	16,0
3283	93	—	36	42	24	26	10	20,0
3284	73	—	29	32	20	34	9	22,2
3285	87	—	32	43	22	21	9	15,8
3286	79	—	30	38	22	23	10	14,1
3287	76	—	24	41	20	26	9	14,3
3288	79	—	28	32	23	19	20	23,9
3289	84	—	33	38	23	40	9	28,1
3290	87	—	32	40	21	40	10	29,0
3291	74	—	29	32	22	62	9	32,5
7148	—	73	—	38	20	25	10	11,4

Fig. 174 : Tableau synthétique des poids et mesures des fibules.

Éléments de ceinture métallique

La littérature ancienne ne connaît aucun exemple de ceinture féminine à La Tène. Or, la collection Schwab renferme les restes, passés inaperçus, d'une petite chaîne en fer qui rappelle cet accessoire du costume féminin (7159). Six fragments sont conservés, le plus long mesurant 11 cm. Les maillons sont constitués d'anneaux de 6 à 7 mm de diamètre pour une largeur à peine supérieure à 2 mm. Les maillons ont une section en D. Ces anneaux sont trop gros pour être assimilés aux chaînettes de collier comme ceux rencontrés dans les tombes 134, 161 et 212 de Münsingen-Rain⁶⁶³. Ils sont en revanche plus conformes, par la taille et l'aspect, aux maillons des chaînes de ceinture en fer, ou en bronze, caractéristiques du costume féminin. L'usage de ce type de ceinture, attesté dès La Tène B2, se diffuse surtout au cours de La Tène moyenne⁶⁶⁴. Pour les spécimens en fer, on signalera enfin à titre d'exemple la ceinture de la tombe 178 de Münsingen-Rain⁶⁶⁵ ou encore la seconde chaîne de la tombe 17 de Manching « Steinbichel »⁶⁶⁶. Rien dans le matériel découvert à La Tène ne vient en revanche rappeler l'existence, pour autant que l'on sache, d'agrafes terminales, de pendeloques ou de ces anneaux intermédiaires qui sont généralement associés à ce type d'accessoire vestimentaire. Si d'autres explications sont possibles, l'identification proposée ici nous paraît hautement probable. L'identification d'une seconde chaîne en fer, 7158, est plus incertaine encore. On la rapprochera d'un autre exemplaire, en bronze cette fois, tout aussi problématique, trouvé sans contexte à Gempenach (Fribourg)⁶⁶⁷.

La parure

Les torques

Les colliers rigides conservés à Bienne, au nombre de deux, se composent chacun d'une extrémité de torque à tampons. Un segment de torque semblable à 2926 est conservé au Laténium. Ce fragment correspondant au tiers central pourrait avoir appartenu à É. Desor et par conséquent provenir de la même zone de pêche où furent recueillies les deux pièces de la collection Schwab. F. Keller qui ne sut les identifier, les comparait à certains objets de la Tiefenau, ne sachant trop s'ils relevaient de la sphère guerrière (la discussion s'insère dans la partie consacrée aux garnitures de boucliers) ou domestique⁶⁶⁸. Un troisième fragment de torque, en feuille d'or cette fois, fut découvert en 1884 par É. Vouga⁶⁶⁹. L'objet, jadis conservé à Neuchâtel, est uniquement connu par un dessin. Son diamètre estimé à 140 mm est comparable à celui des exemplaires en fer⁶⁷⁰. Il est remarquable que P. Vouga s'intéresse surtout à ce torque en métal précieux, volé en 1907, et n'accorde aux exemplaires en fer qu'une attention limitée⁶⁷¹. Aucun autre torque, complet ou fragmentaire, n'est connu. Les

exemplaires de Bienne, il est important de le souligner, ne trouvent aucun équivalent direct dans la documentation archéologique disponible que se soit en Suisse ou ailleurs. Il importe donc de définir leurs caractéristiques afin de mieux les situer dans la production des colliers métalliques celtiques.

Les deux fragments proviennent de torques tripartites à tenons, comme l'indique le fragment médian de Neuchâtel (figs. 175 et 176)⁶⁷². Le jonc est massif. Dans un cas, il est de section circulaire et facetté, dans l'autre, quadrangulaire et orné sur la face externe d'une gorge en V bordée de fines moulures. Les tampons de forme cylindrique sont rapportés et rivetés. Le tampon massif du torque 2926 présente des faces à peine évidées tandis que celui du fragment 2927 est entièrement creux.

À la simplicité du fragment 2927 s'oppose la richesse décorative du segment 2926. Le jonc de section circulaire est orné, du côté du tampon, d'une suite de nodosités et de gorges. Les cinq nodosités présentent l'aspect de cylindres irréguliers flanqués de baguettes. La section du jonc devient ensuite polygonale sur l'intérieur et arrondie vers l'extérieur, puis hexagonale dans sa partie terminale (avec les facettes interne et externe légèrement arrondies). Le jonc est en outre orné sur sa face externe de motifs géométriques triangulaires qui définissent deux registres superposés. Le décor est produit par l'alternance de champs côtelés et de surfaces lisses. Un bandeau lisse continu sépare enfin les deux registres. Un décor côtelé simplifié figure aussi sur le fragment de Neuchâtel.

Il convient tout d'abord d'insister sur les particularités techniques de ces colliers. La première est liée au choix du matériau, le fer, la seconde au fait que ces torques ouverts sont constitués de trois segments, un procédé plutôt inhabituel.

Si, pour les torques de l'âge du Fer, c'est le bronze qui prévaut et dans une moindre mesure l'or, les exemplaires en fer sont attestés durant toute cette période bien que très largement minoritaires. Pour la fin du Premier âge du Fer et le début de l'époque de La Tène on mentionnera à titre d'exemple les torques en fer de la tombe 121 du cimetière des Jogasses, à Chouilly, en Champagne,

663 Hodson 1968 : pl. 56, 71 et 92.

664 Voir Stähli 1977 : 123, et Suter 1984 : 86, pour la région bernoise.

665 Hodson 1968 : pl. 81.

666 Krämer 1985 : pl. 8.

667 Kaenel 1990 : pl. 69.1.

668 Keller 1866 : 300.

669 Vouga 1885 : 28, pl. XVI-21.

670 Hautenaue 2005 : 217, n° 273.

671 Vouga 1923 : 67-68.

672 Le fragment du Laténium MAR-LT 16677 appartient à un torque sensiblement plus petit que l'exemplaire 2926 de Bienne. Il présente à une extrémité un tenon et se termine à l'autre par un orifice circulaire, comblé d'un sédiment compact (d'après le relevé effectué par G. Reginelli Servais, que nous remercions vivement).

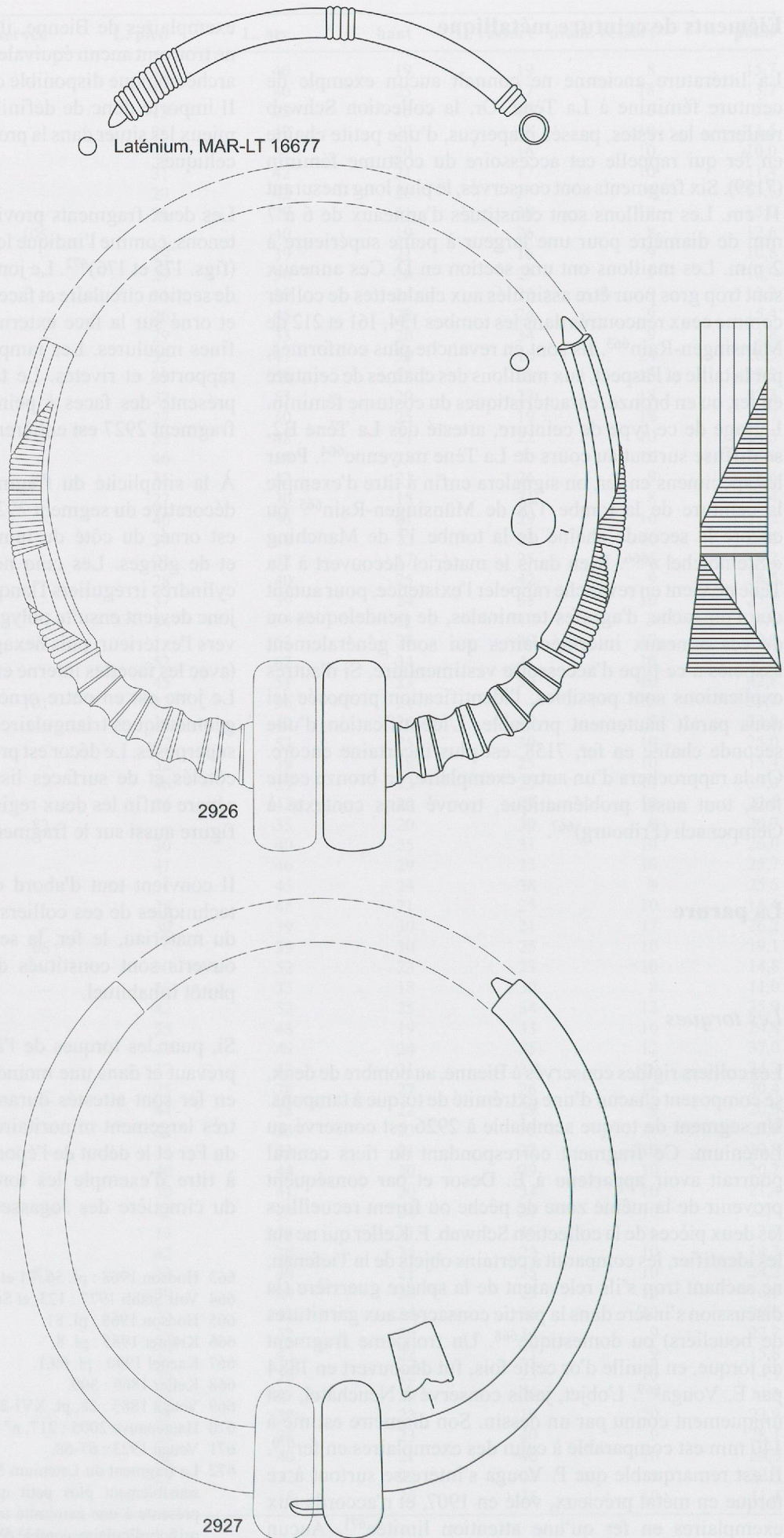


Fig. 175 : Restitution des torques 2926 et 2927 (Laténium MAR-LT 16677 ; dessin d'après G. Reginelli Servais).

datée du Hallstatt final IIa⁶⁷³ et celui de la tombe 36 de Villeneuve-Renneville, attribué quant à lui à La Tène ancienne Ia. Ce dernier est orné d'une applique en bronze à motif ternaire⁶⁷⁴. La petite nécropole de Bromeilles, dans le centre de la France, a livré deux contextes avec torques en fer datables de la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C.⁶⁷⁵ Le premier est constitué d'un jonc filiforme tandis que le second, à motifs ternaires simples, se caractérise par une section rectangulaire. On signalera enfin la petite série de torques à terminaisons coudées en col de cygne, de tradition picénienne, datée de La Tène B2 : la tombe 15 de Manching « Steinbichel »⁶⁷⁶ et la tombe 17 d'Andelfingen (Zurich)⁶⁷⁷. Ce dernier, d'une dizaine de centimètres de diamètre, était porté par un enfant⁶⁷⁸. Hormis le choix du métal, ces torques diffèrent en tous points de nos exemplaires. D'une manière générale les exemplaires en fer avec tampons terminaux paraissent beaucoup plus rares. Un petit torque à tampons (coniques ?) de même dimension que celui d'Andelfingen est signalé à Orléans (France), mais il s'agit d'une découverte fortuite sans contexte connu⁶⁷⁹. Un fragment d'un second exemplaire, à tampon cylindrique cette fois, de 3 cm de diamètre, proviendrait du Mans (France)⁶⁸⁰. Là encore le contexte n'est pas connu et la forme de ces colliers rongés par la rouille paraît relativement rudimentaire (un simple jonc de section circulaire) en comparaison des exemplaires trouvés à La Tène. Le rapprochement le plus significatif est fourni par une sépulture de Bobigny, près de Paris. Le torque en fer est constitué d'un jonc simple de section circulaire avec tampons terminaux cylindriques. Le jonc, à la différence de nos exemplaires, n'est pas segmenté. Le contexte de la découverte permet de situer l'objet dans le courant du III^e siècle av. J.-C. Il appartiendra aux études à venir d'en préciser la chronologie⁶⁸¹.

Si la conception tripartite de ces torques peut se comprendre en raison de la rigidité du fer, on peut aussi s'interroger quant à la solidité du montage par tenons et se demander si ces torques étaient réellement ouverts. La technique d'assemblage par tenons caractérise habituellement les exemplaires fermés comme par exemple certaines séries du Sénonais ou de la zone rhénane (torques à disques) et les segments sont toujours au nombre de deux. Un exemple de torque à tampons en bronze biparti, daté de La Tène moyenne, provenant de Saint-Étienne-au-Temple, en Champagne, offre un parallèle intéressant⁶⁸². Là, les segments sont mortaisés aux extrémités tandis que les tampons cylindriques sont soudés. Il s'agit donc d'un torque fermé. C'est peut-être un système semblable qu'il faut envisager pour les exemplaires en fer de La Tène. L'équerre placée dans le creux du tampon de 2927 a pu jouer ce rôle. À défaut de soudure, cet élément transitionnel aura au moins servi à maintenir solidaires les tampons terminaux.

La morphologie des torques du site éponyme n'a guère à voir avec les exemplaires de La Tène ancienne mentionnés précédemment, exceptés peut-être ceux du Mans et

d'Orléans, mais dont on ne saurait tenir compte faute de contexte connu. Quasi absents pendant une bonne partie de La Tène B, les torques en fer font leur réapparition à la fin du IV^e siècle av. J.-C., soit La Tène B2. De façon générale, les torques des périodes postérieures sont nettement moins bien connus dans la mesure où la plupart ont été trouvés hors sépulture. On trouvera un échantillonnage de torques en bronze à tampons, à jonc lisse ou torsadé, attribués à La Tène moyenne dans le catalogue de l'exposition consacrée aux *Celtes en Champagne*, qui s'est tenue en 1991 à Épernay⁶⁸³. Cette rareté tient d'abord au fait qu'à partir de cette période le torque, qui tout au long de La Tène ancienne paraît avoir été surtout porté par des femmes, tend à être exclu des dépôts funéraires⁶⁸⁴. J. Déchelette suppose que c'est à ce moment là que le torque devint le signe distinctif des guerriers de rang élevé. En Suisse, les exemplaires datés de La Tène moyenne sont sinon inexistant, pour le moins assez rares.

Concernant le fragment 2926, on ne manquera pas toutefois de signaler les similitudes avec la série des torques en bronze à tampons et nodosités en vogue dans l'est de la France jusqu'au Rhin et dans les Ardennes belges⁶⁸⁵. La nécropole d'Andelfingen a livré un des exemplaires les plus orientaux de la série (tombe 5)⁶⁸⁶. L'analyse des contextes permet de caractériser un horizon correspondant à la fin de la phase Duchcov-Münsingen, autrement dit La Tène B2, soit une datation nettement plus ancienne que ce que suggère l'environnement du site éponyme. On peut aussi signaler le torque en argent de Pallon, à Freissinières, en Provence, qui présente des caractéristiques assez proches, à la différence du jonc de section quadrangulaire et du matériau⁶⁸⁷. La datation de l'objet est hélas tout aussi incertaine.

Le décor géométrique du fragment 2926 ne trouve pas davantage de comparaison directe. Ce type d'agencement avec alternance de champs triangulaires peut toutefois être rapproché de certains motifs comme ceux qui couvrent les branches d'un torque champenois provenant de Caurel,

673 Hatt & Roualet 1977 : pl. I.

674 *Ibid.* : pl. III.

675 Willaume & al. 1977 : 64.

676 Krämer 1985 : pl. 7-10.

677 Tanner 1979, 4/5 : pl. 25.

678 Viollier 1912 : 37.

679 Voir *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 1976 : 363.

680 Information aimablement communiquée par Marianne Thauré, conservateur des Musées du Mans.

681 Nous remercions Yves Le Bechenec (Service archéologique départemental de la Seine-Saint-Denis) de cette information.

682 *Les Celtes en Champagne* 1991 : 147, n° 178.

683 *Ibid.* : 146-147.

684 Déchelette 1914 : 1209.

685 Charpy & Roualet 1991.

686 Viollier 1916 : 135, pl. 12-22.

687 *L'art celtique en Gaule* 1983 : 114.

N° inventaire	diam. ext. restitué	diam. int. restitué	section tore	diam. tampon	épaisseur tampon	poids
2926	145	125	8 à 12	45	15	204
2927	140	117	8 × 10 à 12 × 15	36	14	126

Fig. 176 : Tableau synthétique des poids et des mesures des torques.

tombe 44, daté de La Tène ancienne IIa, soit La Tène B1⁶⁸⁸. Le décor qui occupe la même position que sur le fragment de La Tène, se présente sous la forme d'un bandeau divisé en cinq panneaux rectangulaires scindés par une diagonale qui délimite deux champs triangulaires. Le motif ici est plus développé et la comparaison se limite à la partie médiane, elle-même divisée par un petit cartouche rectangulaire. Ce schéma de construction se retrouve de la même façon sur certains décors de fourreaux du Style des épées et sert de cadre aux motifs constitués de rinceaux (à propos d'un fourreau orné de Prosnes « Les Vins de Bruyère », en Champagne⁶⁸⁹). Les décors côtelés ou striés sont également fréquents sur les parures annelées et les fibules de cette période.

En l'absence de trouvailles similaires la datation des torques en fer de La Tène reste conjecturale. Celle du torque 2927, de facture simple mais non dénué de raffinement, paraît des plus incertaines. La morphologie du torque 2926 et les caractéristiques de son ornementation incitent en revanche à inscrire l'objet dans la tradition des torques en bronze à tampons et nodosités des régions situées entre Rhin et Lorraine de la fin de La Tène ancienne. Les exemplaires du site éponyme n'en présentent pas moins des particularités techniques originales que l'on ne retrouve pas dans ces productions, qu'il s'agisse des exemplaires en bronze ou en fer. La segmentation tripartite de ces torques *a priori* ouverts indique une production spécifique et, de ce point de vue, les exemplaires de La Tène, s'ils divergent dans la forme, n'en appartiennent pas moins à la même famille. Si le matériel de comparaison permet de rattacher les deux fragments aux productions de la fin de La Tène ancienne, rien n'interdit toutefois d'envisager une datation plus basse, dans le courant du III^e siècle, soit à La Tène C1 (comme cela semble être le cas pour la découverte de Bobigny). Enfin, compte tenu du caractère peu fonctionnel de ces objets (ouverts et tripartis) on peut se demander s'ils ont vraiment été portés ou s'il faut voir là des ornements analogues à ceux qui caractérisent certaines sculptures comme celle d'Yverdon-les-Bains (Vaud)⁶⁹⁰. Dans un contexte comme celui-ci, un tel usage ne surprendrait guère.

Bracelets et brassards

La collection Schwab comprend cinq bracelets ou brassards, mais deux seulement sont complets (3078A et 3295). Deux sont en bronze, deux en verre et le dernier en terre-cuite (et non pas en lignite comme l'indique P. Vouga⁶⁹¹).

Les bracelets en bronze

Ils se composent d'un jonc plein de section losangée, mince et étroit. L'exemplaire complet est ouvert. Les extrémités se chevauchent à la manière d'un fil spiralé.

Il n'est pas besoin d'aller bien loin pour trouver des comparaisons. La forme spiralée est attestée dans la région bernoise à la Tiefenau⁶⁹² et dans divers ensembles funéraires. La nécropole de « Reichenbachstrasse », près de Berne, en compte au moins deux spécimens⁶⁹³. Si l'exemplaire de la tombe 6 est isolé, celui de la tombe 9 appartient à la tombe d'un guerrier équipé d'une épée avec fourreau et un fer de lance. B. Stähli fait des bracelets spiralés un fossile directeur de La Tène C2. La morphologie du fourreau de la tombe 9 (assimilée à notre type 2.1 laisse toutefois penser que cette forme est déjà connue dès la fin de la période précédente). La forme est également présente dans divers contextes funéraires de la fin de La Tène C1 – début C2 en Allemagne du Sud (tombe 18 et 35 de Manching « Steinbichel »)⁶⁹⁴. Dans ce dernier cas, la parure était portée en haut du bras gauche, à la manière d'un brassard.

Les bracelets en verre

Ils sont documentés par deux fragments, les seuls connus pour l'ensemble du site (fig. 177). On conviendra donc du caractère exceptionnel de ces objets. Le premier, constitué d'un jonc lisse à section en D, de couleur bleu sombre, relève du groupe 3a de Haevernick (ou Gebhard, série 38). L'objet fait partie du premier lot découvert à La Tène⁶⁹⁵. Le second avec son décor plastique en « épines » vert/bleu cobalt, vient se ranger parmi les spécimens du groupe 14 de Haevernick, (ou Gebhard, série 1)⁶⁹⁶. Cette dernière forme apparaît dans le courant de La Tène C1 (le C1b de Gebhard) et perdure durant la phase suivante, c'est-à-dire La Tène C2⁶⁹⁷.

688 Roualet 1991 : pl. 4.

689 Bataille-Melkon & Rapin 1997.

690 Curdy & al. 1992 : 293 et quatrième de couverture. *SPMIV* 1999 : 281.

691 Vouga 1923 : 29, 67.

692 Müller 1990 : pl. 2-15 et 16.

693 Stähli 1977 : pl. 14 et 15.

694 Krämer 1985 : pl. 9 et 21.

695 Lettre de F. Schwab à F. Keller, du 17 novembre 1857, Archives de l'État de Zurich ; cf. tome 2 : doc. 120-121.

696 Haevernick 1960 : 202, n° 77.

697 Gebhard 1989b ; Venclová 1989.

Sur le Plateau Suisse, cette forme est particulièrement bien représentée et les différents contextes couvrent les deux périodes comme on peut s'en rendre compte à partir des exemples rassemblés dans le tableau ci-joint (fig. 178). Les contextes avec fibule de type Mötschwil sont assez rares. Dans la mesure où celle-ci fait figure de principal indicateur typo-chronologique de la phase C2, on peut envisager une datation relativement haute, dans cette phase, des ensembles avec bracelets en verre du groupe 14 de Haevernick. Le bracelet 3304 est probablement plus récent même si le verre bleu cobalt apparaît durant l'horizon récent de La Tène C1 (fig. 178)⁶⁹⁸.

Le bracelet en terre cuite

Ce bracelet (ou brassard) se présente sous la forme d'un anneau à section large, en D (fig. 179 et 215). P. Vouga indique par erreur qu'il s'agit de lignite⁶⁹⁹. Lors de la campagne de 2003, six fragments supplémentaires ont été mis au jour⁷⁰⁰. Légèrement plus petits (d'un diamètre d'environ 8 cm), ils se distinguent du précédent par une

section étroite en D d'1 cm d'épaisseur. Ces derniers ressemblent à ceux trouvés à Berne « la Tiefenau » en contexte La Tène C2 ou D1⁷⁰¹. On peut aussi se demander dans quelle mesure ces tores de terre cuite n'ont pas servi de support à un autre matériau. C'est ce que suggèrent en particulier les bracelets en tôle de bronze sur noyau d'argile (par exemple à Belp « Sonneggstrasse », dans un contexte La Tène C1⁷⁰²).

Le bracelet de Bienne, plus large, s'il rappelle certaines formes de bracelets en lignite du Hallstatt D1, trouve

698 Gebhard 1989a ; Gebhard 1989b : 102.

699 Vouga 1923 : 29-30, 67. P. Vouga signale toutefois la présence à Neuchâtel d'un anneau « *de fine argile* » (117, pl. XLVII.8). L'objet, aux dires d'un médecin, aurait pu servir de pessaire. Vouga précise cependant ignorer la plausibilité d'une telle hypothèse qui a parfois été avancée pour certains anneaux découverts en sépulture à la hauteur du bassin ; par exemple Demoule 1999 : 253, tombe 39 de Villeneuve-Renneville et 256, tombe 83 de Manre, pour la Champagne.

700 Reginelli 2007 : 386, fig. 9 ; cf. ce volume : 262-263.

701 Suter 1992 : fig. 20-4 et 25-4.

702 Suter 1984 : pl. 5-2.

site	canton	sépulture	mobilier associé	datation	bibliographie
Berne « Weissenbühl »	Berne	tombe 1	chaîne féminine, bronze, maillons à 1 renflement	LTC1	Stähli 1977 : pl. 8
Berne « Wankdorffeld »	Berne	tombe 1	chaîne féminine, bronze, maillons à 1 renflement	LTC1	Stähli 1977 : pl. 33
Gempenach/Champagny	Fribourg	tombe 14	fibules fer et bronze schéma La Tène II	LTC1	Favre & Kaenel 1983 : pl. 3
Münsingen-Rain	Berne	tombe 181	bagues spirales	LTC1	Hodson 1868 : pl. 83
Niederwichttrach	Berne	tombe	chaîne féminine, bronze, maillons à 1 renflement	LTC1	Tanner 1979 4/14 : pl. 46
Berne « Aehrenweg »		tombe 115	chaîne féminine, bronze, maillons à 1 renflement fibules fer ressort long fibules bronze schéma La Tène II	LTC1/C2	Stähli 1977 : pl. 24
Berne « Morgenstrasse »	Berne	tombe 2	bracelet spiralé	LTC2	Stähli 1977 : pl. 25
Berne « Statthalter-Schulhaus »	Berne	tombe 3	chaîne féminine, bronze, maillons à 2 renflements	LTC2	Stähli 1977 : pl. 29
Berne « Thormannmätteliweg »	Berne	tombe 9	fibule fer ressort long	LTC2	Stähli 1977 : pl. 18
Berne « Wylerfeld »	Berne	tombe	bracelet verre (Haevernick groupe 6a) bracelet verre (Haevernick groupe 10) fibule bronze Mötschwil perle verre ; bague spiralée bronze	LTC2	Stähli 1977 : pl. 32
Bienne	Berne	tombe	fibule bronze schéma La Tène II 1/24 statère or	LTC1	Polenz 1982 : 55, fig. 3
Frauenfeld	Thurgovie	tombe 5	chaîne féminine, bronze, petits anneaux 2 fibules fer	LTC2 ?	Tanner 1979 4/2 : pl. 16
Wetzikon	Zurich	tombe 1	fibule bronze Mötschwil	LTC2	Tanner 1979 4/8 : pl. 100

Fig. 177 : Liste des contextes avec bracelet en verre bleu apparenté au groupe 14 de Haevernick (Gebhard, série 1), découverts en Suisse.

N° inventaire	désignation	matériau	état	type	diam. ext	diam. int	ép.
3304	bracelet	Verre bleu cobalt	incomplet	Haevernick, Groupe 3a ; Gebhard, série 38.	50	40	7
3305	bracelet	verre vert/bleu cobalt	incomplet	Haevernick, Groupe 14 ; Gebhard, série 1.	94	80	11

Fig. 178 : Tableau synthétique des mesures des bracelets en verre.

N° inventaire	désignation	matériau	état	type	diam. ext	diam. int	ép.	pois
3295	bracelet	céramique	complet	section en D	94	74	33	117

Fig. 179 : Tableau synthétique des poids et mesures du bracelet en terre cuite.

également des comparaisons dans la période laténienne. La tombe 3 du petit cimetière de « Thormannmätteliweg », près de Berne, a livré un bracelet en lignite à section en D, large de 27 mm⁷⁰³. Le mobilier typiquement féminin comprend une chaîne de ceinture en bronze, des parures annulaires et plusieurs perles en verre, caractéristiques de La Tène C2. Un second bracelet a été trouvé avec divers objets à Belfaux « Sur le Ruz » (Fribourg)⁷⁰⁴. Le contexte exact de la découverte n'est pas connu mais l'ensemble du matériel recueilli peut être attribué à La Tène C1. La forme existe aussi en verre, ainsi à Middel « La Perrausaz » dans le canton de Fribourg⁷⁰⁵. L'objet est daté de La Tène C2. L'attribution du bracelet de Bienne à La Tène moyenne ne saurait donc être exclue même si les éléments de comparaison directs manquent encore.

Les perles

La série de Bienne est constituée de huit perles, sept en verre et une en lignite (fig. 183). Les deux anneaux en bois de cerf et celui en plomb sont considérés sinon comme des perles, tout au moins comme des objets ayant pu être portés soit comme éléments de parure, soit comme amulettes.

Les perles en verre sont les plus caractéristiques. Le bleu est la couleur dominante. Trois sont à décor spiralé (filets de couleur jaune ou ocre jaune). Trois sont unies et de petite dimension (6 à 7 mm de diamètre maximum). L'une d'elle est montée sur un fil de bronze enroulé en spirale. La dernière, une perle sphérique rehaussée de points jaunes, était à l'origine montée sur une épingle en fer⁷⁰⁶. F. Keller indique que cette information lui a été précisée par F. Schwab lui-même, suite à la parution du 6^e rapport sur les *Pfahlbauten*⁷⁰⁷. Des perles analogues terminées par une excroissance, mais à décor spiralé, sont attestées sur divers sites d'habitat (par exemple Clermont-Ferrand « Le Pâtural »⁷⁰⁸) ainsi que dans le mobilier de la tombe 20 de Vevey, qui est datée, d'après la fibule en fer associée, de La Tène C2⁷⁰⁹. E. Brizio signale également la découverte à Montefortino, dans la tombe 20, d'une épingle en fer (partiellement conservée) coiffée d'une perle en verre⁷¹⁰.

Les perles spiralées en verre correspondent l'une au groupe I.1.1 de Maria-Anna Zepezauer (3296, 4 spirales et résille sinusoïdale), la seconde au groupe III.1.1 (3297, 3 spirales et résille sinusoïdale), la dernière au groupe III.2 (3298, spirales appliquées en bossettes)⁷¹¹. Ces perles connaissent une large diffusion sur l'ensemble du Plateau Suisse, et plus particulièrement dans la région bernoise et du lac de Neuchâtel. Elles sont également fréquentes en

Hesse rhénane, dans la zone Moselle-Nahe et apparaissent isolément en Allemagne du Sud⁷¹². M.-A. Zepezauer remarque que les perles du Plateau Suisse portent de préférence une double ligne sinusoïdale comme ornement complémentaire. Les contextes permettent de situer l'apparition de ce type de perle autour de la transition La Tène B2/C1 (d'après la tombe 15 de Vevey, datée sur la base d'une fibule en fer difficilement lisible⁷¹³) et leur utilisation jusqu'à La Tène D1. La majorité de ces perles sont datées de La Tène C2 (par exemple la tombe 3 de « Thormannmätteliweg », près de Berne, déjà signalée⁷¹⁴).

Ces perles parfois assimilées à des amulettes ont aussi été utilisées comme élément décoratif sur des bracelets⁷¹⁵. Les tombes 18 et 35 de Manching « Steinbichel », attribuables à une phase récente de La Tène C1, voire au début de la période suivante, en sont un bon exemple. Les perles, utilisées seules ou par deux, sont montées sur des bracelets spiralés en bronze de forme proche de l'exemplaire 3078A de Bienne. Si la tombe 18, avec sa chaîne de ceinture et son collier en perles de verre, appartient bien à une femme, la seconde est masculine. Il s'agit d'un guerrier équipé de l'épée avec fourreau de type 2.2 (?), d'un umbo de bouclier avec ailettes trapézoïdales et d'un fer de lance à douille longue et flamme convexe étroite (notre type IIc).

La parure était portée sur le haut du bras gauche à la manière d'un brassard. Les deux fibules en fer de schéma La Tène II, avec ressort large (E44), ne laissent aucun doute quant à la datation de l'ensemble. Des parures semblables, avec perle à décor spiralé montée sur un bracelet ouvert, également spiralé, sont également attestées en Champagne (par exemple à Bergères-lès-Vertus⁷¹⁶).

703 Stähli 1977 : pl. 17.

704 Kaenel 1990 : 133, pl. 62.

705 *Ibid.* : pl. 76. Les segments de bracelets mis au jour en 2003 proviennent de couches laténiennes ; cf. ce volume : 262.

706 Keller 1866 : 295.

707 Keller 1866b : 242 et lettre de F. Schwab du 13 mars 1866.

708 Deberge & al. 2007 : 170.

709 Voir Martin-Kilcher 1981 : 116, 144, pl. 30.

710 Brizio 1901 : 70. V. Kruta situe la tombe dans sa seconde phase, datée de la fin du IV^e siècle ; Kruta 1981 : 27.

711 Zepezauer 1989 : 110, fig. 1.

712 Carte de répartition dans *Ibid.* : fig. 3.

713 Martin-Kilcher 1981 : 118, fig. 30-2 à 4.

714 Stähli 1977 : pl. 17.

715 Pauli 1975.

716 Stead & Rigby 1999 : n° 1923, pl. 136.

Les petites perles de verre bleu de 6 à 7 mm de diamètre sont présentes dans de nombreux ensembles funéraires de la région bernoise datés de La Tène C2, ainsi les tombe 3 et 4 de « Thormannmätteliweg », la tombe 96 d' « Aerhenweg », la tombe 2 de « Morgenstrasse »⁷¹⁷. Elles sont également présentes dans des contextes plus anciens comme les tombes 211 de Münsingen-Rain (Berne) et 8 de Vevey (Vaud) attribuables à La Tène C1, ou encore à La Tène B comme on peut le voir avec les tombes 134 et 149 de Münsingen-Rain ou encore la tombe 29 de Vevey⁷¹⁸. À l'exception de cette dernière où l'on a un véritable collier, les perles sont généralement peu nombreuses et parfois réduites à un unique exemplaire comme dans la tombe 8 de Vevey.

Les tombes 1, 12, 18, 37 et 39 de Manching « Steinbichel » permettent de se faire une idée de l'importance de ces colliers, composés de petites perles bleues associées à d'autres plus grandes, durant La Tène C2 dans une région relativement proche⁷¹⁹. L'usage de ces colliers perdure en certains endroits, comme l'Hunsrück-Eifel, jusqu'à La Tène D1 (tombes 1205 et 1216 de Wederath, dans la région de Trèves (Allemagne)⁷²⁰.

Une troisième petite perle de verre bleu, analogue aux précédentes, est montée sur un fil rubané hélicoïdal d'une quinzaine de spires (3300). Cette association est plus inhabituelle. Le fil enroulé en spirale s'apparente lui-même à une perle. Des perles rubanées spiralées ou hélicoïdales en bronze sont connues en Suisse dès la fin de l'âge du Bronze (par exemple à Estavayer, Vaud, à Mörigen⁷²¹, Berne, ou encore Zurich-Alpenquai I⁷²²). Ce type de perle est également bien connu au sud des Alpes au Premier âge du Fer et au début du second (par exemple, tombe du IX^e siècle av. J.-C. de Savena, près de Bologne et tombe du V-IV^e siècle de San Canziano del Carso, près de Trieste⁷²³). Au nord, les exemples attribuables à l'âge du Fer sont plus rares. À Augères, dans le centre de la France, des parures de tête avec perles rubanées hélicoïdales accompagnaient plusieurs sépultures de La Tène A⁷²⁴. En Suisse, il faut mentionner dans une tombe d'« Aaregg » (Berne), la présence d'une chaînette en bronze terminée par un ruban spiralé⁷²⁵. Le contexte général du mobilier est caractéristique de La Tène C2. Des perles de ce type figurent enfin dans plusieurs contextes funéraires tessinois attribuables à La Tène D1, ainsi les tombes 16, 365, 415, 418 et 441 de Giubiasco⁷²⁶. L'exemple le plus intéressant nous est cependant donné par le mobilier d'une tombe alpine anciennement fouillée à Guillestre dans les Hautes-Alpes, en France (fig. 180). La tombe publiée en 1880 par E. Chantre a livré un riche mobilier métallique datable de La Tène C1⁷²⁷. On trouve là, associé à une grande fibule à disque caractéristique de la région, un collier composé de perles et d'anneaux en verre bleu foncé, de spirales de bronze et de perles d'ambre (fig. 181). Les deux fibules en bronze, de schéma La Tène II, qui complètent l'ensemble, sont identiques à nos exemplaires en fer (forme 3321, ressort E33, arc quadrangulaire et pied orné d'une perle

globulaire). Cet exemple confirme l'usage durant La Tène moyenne – et plus particulièrement au cours de la phase C1 – de perles rubanées hélicoïdales en bronze associées à des perles en verre bleu foncé.

Pour le fil rubané hélicoïdal de Bienne on peut aussi songer à la réutilisation d'une partie de ressort de fibule. La Tène C2 et D1 ne manquent pas d'exemples de ces fibules en bronze à long ressort (par exemple certaines variantes du type de Mötschwil comme celles de la tombe déjà signalée « d'Aaregg », près de Berne ou encore celles de la tombe 1 de « Tiefenauspital », également située à proximité de Berne⁷²⁸).

La série rassemblée par le Colonel Schwab comprenait aussi une perle oblongue en verre bleu rehaussé de filets blancs parallèles. L'objet, long d'environ 12 mm pour un diamètre n'excédant pas 6 à 7 mm, n'est pas conservé mais il est connu par un dessin publié par F. Keller et un phototype de Häuselmann⁷²⁹. Sur un dessin original conservé à Zurich, la perle apparaît franchement cylindrique⁷³⁰.

Il faut ajouter à la série des pendants annulaires, l'anneau creux en étain et les deux anneaux en os. La collection comprenait en outre un minuscule anneau en bronze d'environ 4 mm de diamètre⁷³¹. L'objet, également signalé par Häuselmann, est perdu⁷³². Enfin, il convient d'ajouter à cette liste un autre objet disparu, connu par divers dessins, photographies et surtout le moulage conservé à Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit d'une hache pendentif en bronze⁷³³. Longue de 48 mm, la pendeloque reproduit à l'identique les grands fers de haches à œillet présents sur le site (fig. 182).

717 Stähli 1977 : pl. 17, 18 et 24.

718 Hodson 1968 : pl. 56 et 90 ; Martin-Klicher 1981 : 118, fig. 28 et 35.

719 Krämer 1985 : pl. 123 et 124.

720 *Gräber, Spiegel des Lebens* 1989 : 66-70, fig. 44.

721 Keller 1878 : pl. XLI et XCV.

722 Mäder 2001 : pl. 14.

723 Nava & Salerno 2007 : 119, 147 et 181.

724 Milcent 2004 : 512-513, pl. 59.

725 Stähli 1977 : pl. 34.

726 Pernet & al. 2006 : 125, 128.

727 Chantre 1880 : pl. I.

728 Stähli 1977 : pl. 20-6, 34-9 et 10.

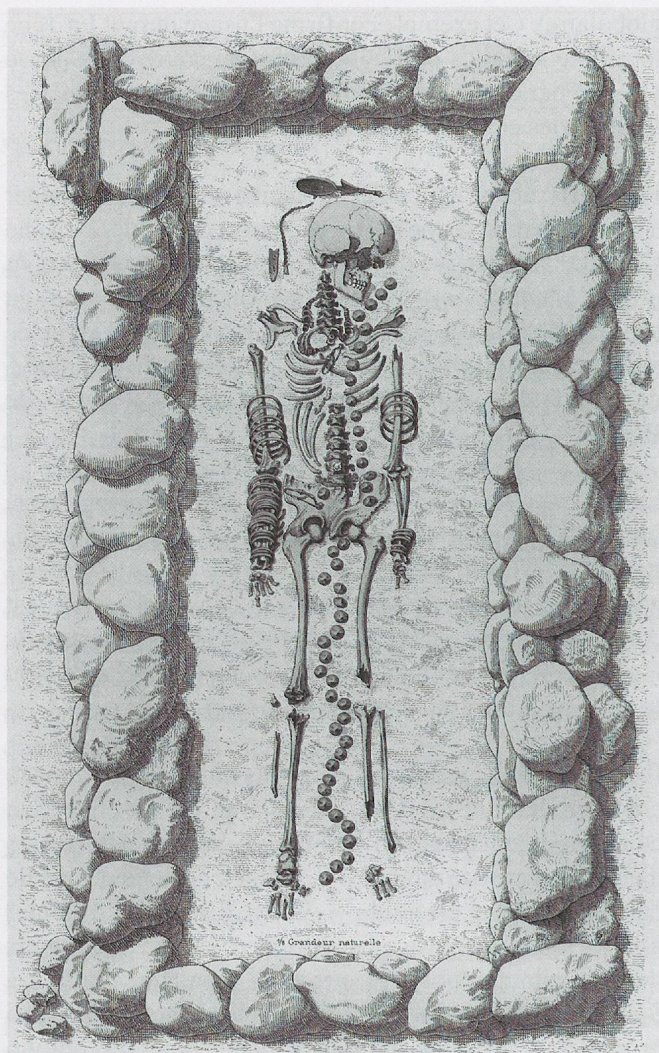
729 Keller 1866 : pl. VII-23 ; Häuselmann 1867 : pl. IV-244, cf. tome 2 : doc. 31 et 4.

730 Des perles oblongues à décor strié ou spiraliforme (blanc et bleu), associées à de petites perles en verre bleu, se rencontrent également dans des contextes plus anciens – Bronze final – comme au sud des Alpes à Carpineti, dans l'Apennin toscan-émilien (*I Liguri* 2004 : 153 et 173).

731 Keller 1866 : pl. XV-11 ; cf. tome 2 : doc. 38.

732 Häuselmann 1867 : pl. IV-240, cf. tome 2 : doc. 4.

733 Keller 1866 : pl. XV-1 ; Häuselmann 1867 : pl. IV-24 ; Vouga 1923 : 111, pl. XLII-10 ; cf. tome 2 : doc. 38 et 4. De l'objet disparu il ne subsiste qu'un moule et son moulage, conservés au Musée d'Archéologie nationale, à Saint-Germain-en-Laye, inv. MAN 10468.



CIMETIÈRE DE PEYRE-HAUTE, COMM^{UNE} DE GUILLESTRE (H^{AUTES} ALPES)
SÉPULTURE N° 1
Muséum d'histoire naturelle de Lyon

Fig. 180 : Tombe 1 de la Peyre-Haute, à Guillestre dans les Hautes-Alpes (d'après E. Chantre 1880).

Conclusion

Nous avons souligné la rareté des éléments de parure à La Tène. Dans ces circonstances, le caractère exceptionnel de la série conservée à Bienne n'échappera à aucun. Les torques en fer trouvés ici, nous l'avons vu, ne ressemblent à aucun autre. Peu fonctionnels, nous pouvons supposer qu'ils n'étaient pas portés mais utilisés comme ornement – tout comme le torque en or certainement – pour parer des simulacres, autrement dit des sculptures, probablement en bois. Les bracelets et les perles ont jusqu'ici été envisagés séparément. L'ensemble paraîtra assez hétéroclite, mais nous avons vu aussi que certains éléments ont pu être utilisés conjointement (bracelet spiralé en bronze et perle à décor spiralé en verre par exemple). L'association peut être plus complexe et combiner des éléments divers en plus ou moins grand nombre. Les différents objets pouvaient être réunis dans un contenant ou montés sur un support métallique ou organique (fig. 183), de type collier à l'exemple de la tombe 1493 de Wederath en Allemagne qui

contenait un collier en fer, avec les extrémités enroulées sur elles-mêmes, et diverses pendeloques et anneaux en bronze⁷³⁴. Au Hallstatt final et à La Tène ancienne, ces assemblages sont bien connus et généralement interprétés comme amulettes. J. Déchelette voyait déjà dans ces petits objets, auxquels il consacre un long chapitre, des talismans, des préservatifs ou encore des porte-bonheur⁷³⁵. Ils sont presque toujours associés aux tombes d'enfants et de jeunes femmes, ainsi en Autriche, en Allemagne du sud, dans l'est de la France ou en Suisse⁷³⁶. De ce fait, on peut donc penser, à titre d'hypothèse, qu'une partie des perles et anneaux, dont il vient d'être question, et peut-être aussi la hache pendeloque, avaient été réunis sur un même support comme le bracelet spiralé en bronze (J. M. de Navarro supposait déjà que les perles 3296, 3297 et 3298 avaient pu appartenir à un même collier⁷³⁷). On rappellera le collier déjà signalé de la tombe 1 de Guillestre dans les Alpes française daté de La Tène C1⁷³⁸. F. Keller donne un exemple local de ce type d'assemblage⁷³⁹. Le collier découvert à Mörigen (Berne) qui appartient à la collection Schwab, a probablement été reconstitué après coup (fig. 184). Plusieurs parures analogues, dont un collier quasi identique à l'exemplaire figuré par F. Keller, furent présentées à Paris lors de l'exposition universelle, au côté des objets de l'âge du Bronze⁷⁴⁰. L'objet se présente comme un collier constitué de perles de verre, d'ambre et de trois spirales. Parmi les perles de verre on reconnaît une perle à quatre yeux (sans qu'il soit possible d'être plus précis) une perle oblongue striée (une perle de ce type a aussi été trouvée à La Tène⁷⁴¹) et plusieurs petites perles analogues à nos petits exemplaires de couleur bleue. Il interprétait également dans ce sens certaines pièces osseuses, en particulier un petit ornement cylindrique en forme de bobine (3223) et une incisive animale entaillée sous la couronne, maintenant perdue⁷⁴². Concernant les fragments de bracelets en verre, il n'est pas certain qu'ils furent apportés là entiers, aussi on n'exclura pas l'hypothèse de bracelets déjà cassés, récupérés et réutilisés comme amulettes. On connaît le cas d'une tombe d'enfant de La Tène C1 découverte à « Reichenbachstrasse », près de Berne, où divers objets incomplets ou usés – une perle en verre, un coquillage, un fragment de perle d'ambre jaune et une plaquette de calcaire – ont été rassemblés et probablement déposés à l'intérieur d'une bourse (tombe 7)⁷⁴³. À ces objets, il faut ajouter les cinq

734 Haffner 1989 : 56, pl. 35.

735 Déchelette 1914 : 1294-1322.

736 Pauli 1975 ; Verger 1991 : 4 ; Martin-Kilcher 1981 : 118 ; *SPM IV* 1999 : 270-271.

737 Navarro 1972 : 323, note.

738 Chantre 1880 : pl. I.

739 Keller 1866b : 155, pl. XLI.13.

740 Häuselmann 1867 : pl. VIII n° 406 à 408, 410 et 411 ; cf. tome 2 : doc. 8

741 Keller 1866 : 295, pl. VII.23 ; Häuselmann 1867 : pl. IV n° 244 ; cf. tome 2 : doc. 31 et 4.

742 Keller 1866 : 295, pl. VII.19 et 20 ; cf. tome 2 : doc. 31.

743 Stähli 1977 : pl. 14.

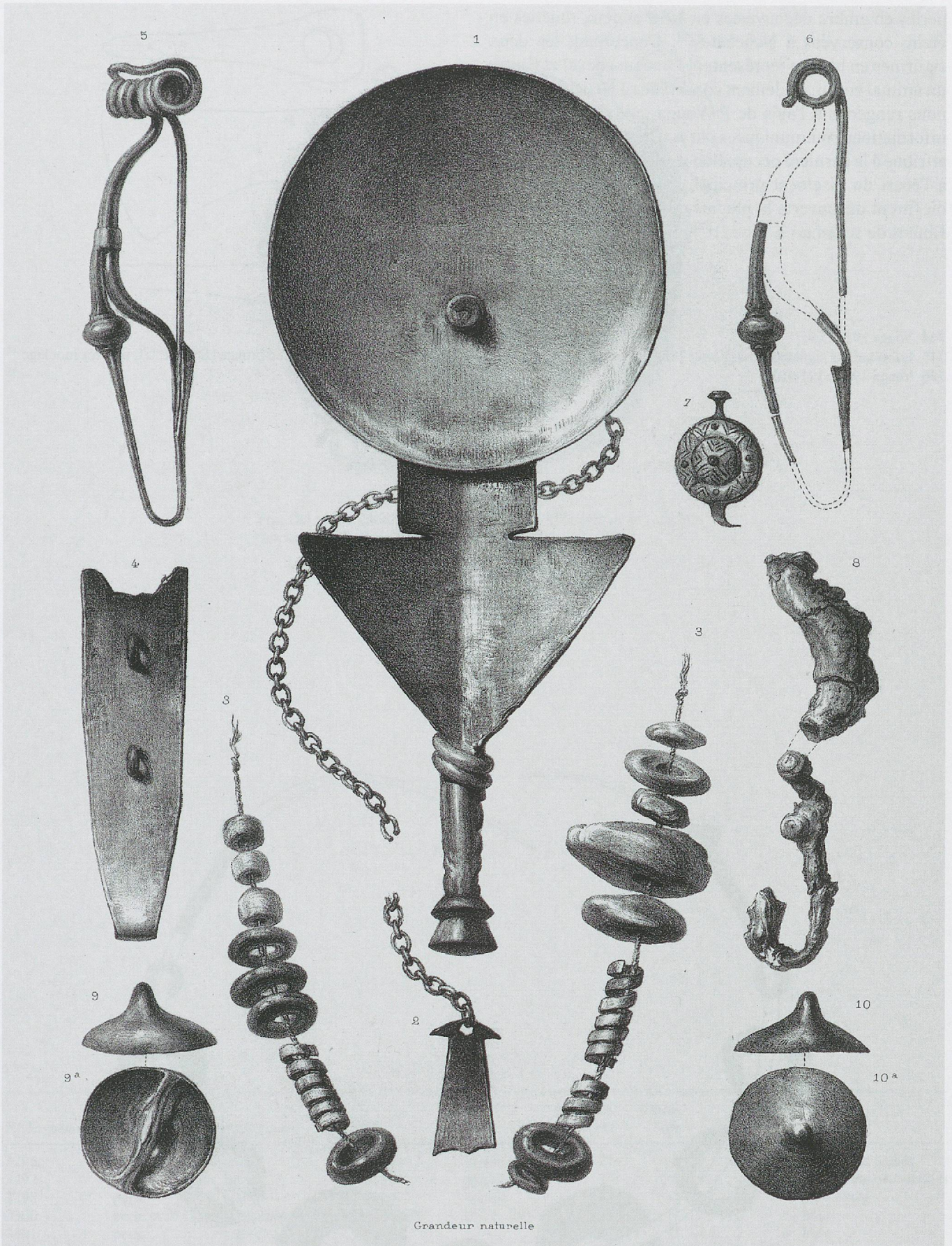


Fig. 181 : Mobilier de la tombe 1 de la Peyre-Haute, à Guillestre (d'après E. Chantre 1880).

perles en ambre découvertes en 1912 et deux rouelles en étain, conservées à Neuchâtel⁷⁴⁴. Concernant les deux figurines en bronze représentant l'une un cheval et l'autre un animal cornu, également conservées à Neuchâtel, nous nous rangeons à l'avis de P. Vouga qui, sur la base des informations communiquées par A. Dardel-Thorens⁷⁴⁵, les attribue à la dernière occupation gauloise qui se développe à l'écart du gisement principal, sur les bords du lac, là où furent découverts la plupart des potins gaulois et des fibules de schéma La Tène III⁷⁴⁶.

744 Vouga 1923 : 69.

745 Informations signalées dans Forrer 1884.

746 Vouga 1923 : 121-122.

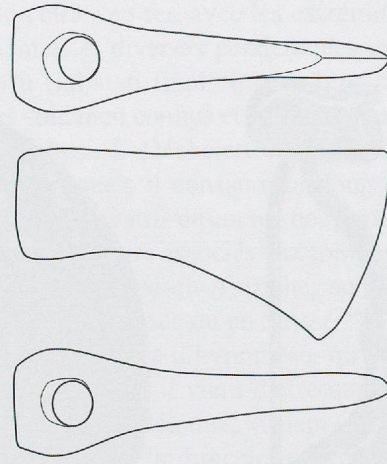


Fig. 182 : Hache miniature en bronze (Échelle 1:1, d'après moulage 10468, MAN).



Fig. 183 : Restitution hypothétique du collier de La Tène à partir des éléments de parure conservés dans la collection Schwab, à Bienne.

Pièces de jou

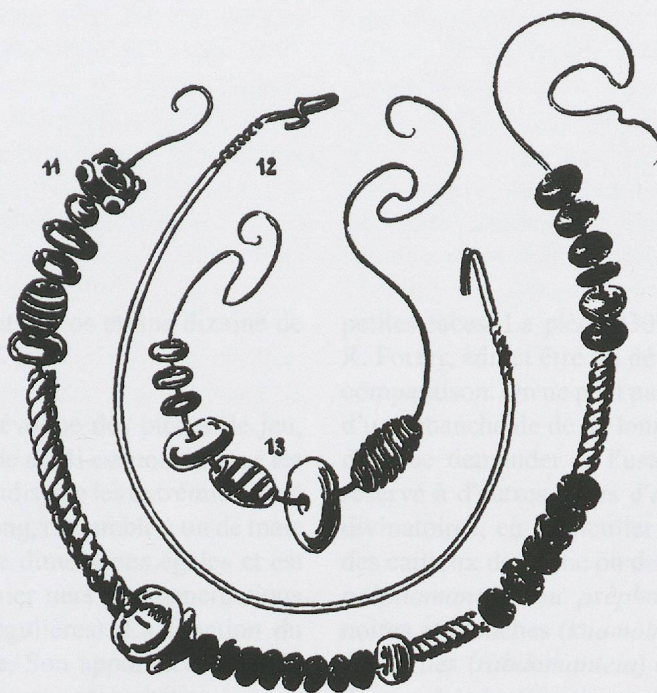


Fig. 184 : Le collier avec perles découvert à Mörigen par le Colonel Schwab, lac de Bienne (d'après F. Keller 1863, pl. XVI).

N° inventaire	désignation	matériau	état	type	diam. ext	diam. int	ép.	couleur
3296	perle	verre	complet	spirale	25	8	12	bleu, filets jaunes
3297	perle	verre	complet	spirale	17	8	7	bleu, filets ocre-jaunes
3298	perle	verre	complet	spirale	15	8	6	bleu foncé
3300	perle et fil	verre et bronze	incomplet	(fil, L. 20)	6	2	2	bleu
3301	perle	verre	complet	—	7	3	2	bleu
3302	perle	verre	complet	—	7	3	2	bleu
3303	perle	verre	complet	—	8	—	—	bleu, points jaunes
3299	perle	lignite	complet	—	15	4	13	globulaire, brun noir
3308	anneau	bois de cerf	complet	—	17	8	5	ocre beige
3309	anneau	bois de cerf	complet	—	17	8	3	ocre beige
3310	anneau	étain	incomplet	—	25	8	5	côtes radiales

Fig. 185 : Tableau synthétique des mesures des perles.

N° inventaire	désignation	matériau	état	type	diam. ext	diam. int	ép.	couleur
3296	perle	verre	complet	spirale	25	8	12	bleu, filets jaunes
3297	perle	verre	complet	spirale	17	8	7	bleu, filets ocre-jaunes
3298	perle	verre	complet	spirale	15	8	6	bleu foncé
3300	perle et fil	verre et bronze	incomplet	(fil, L. 20)	6	2	2	bleu
3301	perle	verre	complet	—	7	3	2	bleu
3302	perle	verre	complet	—	7	3	2	bleu
3303	perle	verre	complet	—	8	—	—	bleu, points jaunes
3299	perle	lignite	complet	—	15	4	13	globulaire, brun noir
3308	anneau	bois de cerf	complet	—	17	8	5	ocre beige
3309	anneau	bois de cerf	complet	—	17	8	3	ocre beige
3310	anneau	étain	incomplet	—	25	8	5	côtes radiales

Fig. 185 : Tableau synthétique des mesures des perles.

